

Institut de Psychologie

Centre Henri Piéron
71 avenue Edouard Vaillant Boulogne-
Billancourt

Licence de Sciences Humaines et Sociales [Mention PSYCHOLOGIE](#)
Parcours SCIENCES PSYCHOLOGIQUES



Guide des études 2025-2026

Table des matières

PARTIE 1 : Présentation générale de la Licence de Psychologie 3-14

I.	La Licence de Psychologie de l’Institut de Psychologie
1.	<i>Les objectifs de la Licence</i>
2.	<i>Les objectifs de compétences</i>
3.	<i>Une pédagogie active appuyée sur la recherche</i>
4.	<i>Une organisation en semestres: S1 ;S2 ;S3 ;S4 ;S5 et S6</i>
II.	Description Générale par année
1.	<i>La première année (L1, semestres S1 et S2)</i>
2.	<i>La deuxième année (L2 semestres S3 et S4)</i>
3.	<i>La troisième année (L3 semestres S5 et S6)</i>
4.	<i>Pour enrichir le diplôme</i>
III.	Des outils pour faciliter le travail universitaire
1.	<i>La bibliothèque Henri Piéron</i>
2.	<i>L’environnement Numérique de Travail</i>
3.	<i>Innovations pédagogiques en licence</i>
IV.	Modalités de contrôle des connaissances
1.	<i>Organisation</i>

PARTIE2 : Présentation détaillée de la Licence de Psychologie 15-47

I.	Semestre 1 (L1 S1) – Directrice des études : Léa Plessis
1.	<i>Organisation des cours (CM) et des travaux dirigés (TD)</i>
2.	<i>Descriptions des enseignements</i>
II.	Semestre 2 (L1 S2) – Directrice des études : Léa Plessis
1.	<i>Organisation des cours (CM) et des travaux dirigés (TD)</i>
2.	<i>Descriptions des enseignements</i>
III.	Semestre 3 (L2 S3) – Directrice des études : Marion Botella
1.	<i>Organisation des cours (CM) et des travaux dirigés (TD)</i>
2.	<i>Descriptions des enseignements</i>
IV.	Semestre 4 (L2 S4) – Directrice des études : Marion Botella
1.	<i>Organisation des cours (CM) et des travaux dirigés (TD)</i>
2.	<i>Descriptions des enseignements</i>
V.	Semestre 5 (L3 S5) – Directrice des études : Sarah Vibert
1.	<i>Organisation des cours (CM) et des travaux dirigés (TD)</i>
2.	<i>Descriptions des enseignements</i>
VI.	Semestre 6 (L3 S6) – Directrice des études : Sarah Vibert
1.	<i>Organisation des cours (CM) et des travaux dirigés (TD)</i>
2.	<i>Descriptions des enseignements</i>

PARTIE 3 : Présentation de l’équipe administrative et pédagogique 48-49



PARTIE 1 : Présentation
de la Licence de
Psychologie parcours
« sciences
psychologiques »

I. La Licence de Psychologie de l'UFR Institut de Psychologie

La Licence de Psychologie de l'Institut de Psychologie accueille plus de 2350 étudiants (900 en L1, 850 en L2 et 600 en L3) et se caractérise par une approche généraliste et pluridisciplinaire. Ainsi, l'ensemble des différentes sous-disciplines de la psychologie (clinique d'orientation psychanalytique, psychopathologie, cognitive expérimentale, du développement, différentielle et du travail, sociale, neuropsychologie, psychophysiologie et neurosciences) ainsi que l'analyse de données sont représentées à part égale dans chacune des trois années de la formation.

1. Les objectifs de la licence

La Licence de Psychologie vise à former les étudiants aux théories, méthodes et outils de l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie. Elle développe chez eux un **esprit scientifique et critique**, conformément au code de déontologie des psychologues (article 35), qui exige une formation ouverte à la **pluralité des approches théoriques et pratiques**.

La formation, progressive et pluridisciplinaire, couvre toutes les branches de la psychologie (clinique, cognitive, développementale, sociale, du travail, neuropsychologie, etc.) et prépare à la poursuite d'études en master ainsi qu'à la professionnalisation.

Elle s'appuie sur 104 enseignants-chercheurs issus de sept laboratoires reconnus internationalement, garantissant un **enseignement fondé sur la recherche** dès la licence. Vous pourrez trouver l'ensemble des services d'enseignements en suivant ce lien : <https://psychologie.u-paris.fr/direction-et-instances/equipe-pedagogique-commissions/>

Des enseignements transversaux (anglais, informatique) complètent cette base. Enfin, des unités d'enseignement de complément et de perspectives ouvrent également sur des domaines connexes où les compétences en psychologie peuvent être utiles.

Le diplôme permet :

- D'accéder aux Masters de psychologie (sur dossier, places limitées) à l'Université Paris Cité ou ailleurs ;
- De candidater à d'autres Masters (MEEF, santé, social, fonction publique) ;
- Ou de se réorienter vers d'autres licences ou licences professionnelles (notamment le parcours « Trouble du spectre de l'autisme »).

Enfin, la licence constitue le premier grade nécessaire pour obtenir le titre protégé de psychologue, accessible après l'obtention d'un Master de psychologie.

2. Les objectifs de compétences

Le cursus de Licence vise à développer des compétences dont la maîtrise est attestée à l'obtention du diplôme (Répertoire national des certifications professionnelles, RNCP 24435)

Catégorie	Compétences principales	Objectifs / Finalités
Compétences disciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les concepts clés de l'histoire et de l'épistémologie de la psychologie. - Connaître les théories et méthodes des différents champs de la psychologie (clinique, cognitive, sociale, développementale, différentielle, neuropsychologie, etc.). - Intégrer des apports issus d'autres disciplines (sciences humaines, sciences de la vie). - Comprendre les règles du comportement humain (cognitif, conatif, social, normal et pathologique). - Analyser l'adaptation ou l'inadaptation d'un individu à son environnement. - Maîtriser les bases neuroanatomiques et neuropsychologiques du comportement. - Mettre en œuvre les méthodes de la recherche en psychologie (observation, expérimentation, entretiens, questionnaires, tests, psychométrie, etc.). - Utiliser les outils statistiques pour analyser le comportement. - Respecter la déontologie, l'éthique et la législation du métier de psychologue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une culture scientifique et pluridisciplinaire. - Comprendre la complexité du fonctionnement psychique et social de l'être humain. - Être capable d'analyser une problématique en mobilisant les cadres théoriques et méthodologiques appropriés. - Préparer à la poursuite d'études en master de psychologie.
Compétences pré-professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission dans une organisation. - Travailler en autonomie et en équipe. - Identifier les débouchés et parcours professionnels. - Valoriser ses compétences et construire son projet professionnel. - S'auto-évaluer et adopter une posture réflexive. - Concevoir et rédiger un projet de recherche (méthodologie, rapport). 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la professionnalisation et la connaissance des milieux de travail. - Développer l'autonomie, la responsabilité et l'esprit d'initiative. - S'initier à la recherche et à la production de savoirs scientifiques.
Savoir-faire généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques et les règles de sécurité informatique. - Rechercher, sélectionner et exploiter des ressources spécialisées. - Analyser, synthétiser et argumenter avec esprit critique. - Maîtriser la communication écrite et orale en français et en anglais. - Élaborer un travail de recherche sur un thème précis. - Développer la créativité et de nouvelles idées. - Comprendre la complexité bio-psycho-sociale de l'être humain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences transversales utiles dans tout contexte académique ou professionnel. - Renforcer la rigueur intellectuelle, la communication et la capacité d'analyse critique.

3. Une pédagogie active appuyée sur la recherche

La licence est conçue pour favoriser l'implication des étudiant·es dans l'acquisition des savoirs. Outre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD), le programme des différents enseignements recommande la lecture de références bibliographiques. Le travail personnel est essentiel en dehors des heures d'enseignement. Des contenus additionnels sont également proposés sur la plateforme numérique Moodle (vidéos, QCM d'autoévaluations formatives, lectures d'articles, forum de discussions et d'échanges...).

Les étudiant.e.s disposent d'une bibliothèque riche de 85000 ouvrages et 70000 revues électroniques.

La **bibliothèque Henri Piéron**, bibliothèque de référence au niveau national, est un outil de travail précieux et indispensable.

Les UE nommées « Apprentissage par la Recherche » (APR), présentes à chaque semestre des deux premières années, proposent une formation à la démarche de recherche scientifique, ainsi qu'une formation méthodologique incluant les diverses modalités de recueil de données et leur traitement. Elles visent à initier aux différentes méthodes d'investigation utilisées tant dans la recherche que dans la pratique des psychologues : observer, questionner, expérimenter.

Au-delà des UE APR de L1 et L2, les TER (Travaux d'Études et de Recherche) en L3 ont pour objectif d'engager les étudiant.e.s dans toutes les étapes de la recherche en psychologie (recherche bibliographique, formulation de problématique, d'objectifs et d'hypothèses, élaboration d'une méthodologie pertinente, recueil de données, analyse et interprétation des résultats à la lumière de la littérature scientifique). Les thématiques proposées pour les TER (encadrés par des enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires) couvrent toutes les sous-disciplines de la Psychologie. Ces deux dispositifs se déroulent en petits groupes de 15 étudiant.e.s maximum et donnent lieu à la production de travaux collectifs et de dossiers individuels pour les APR en L1 et L2, et d'un court mémoire pour le TER en L3.

4. Une organisation en semestres : S1, S2, S3, S4, S5 et S6

Dans le cadre des parcours Licence-Master-Doctorat (LMD), l'organisation semestrielle des enseignements universitaires est un dispositif d'harmonisation des cursus à l'échelle européenne pour permettre une mobilité internationale au cours des études (à partir de la deuxième année de licence). Chaque semestre vaut 30 ECTS (*European Credit Transfer System*). Le cursus de licence correspond à la validation de 6 semestres, soit 180 ECTS.

Le semestre est organisé en Unités d'Enseignement (UE). À chaque UE sont affectés un certain nombre d'ECTS.

II. Description générale par année

1. La première année (L1, semestres S1 et S2)

Cette première année d'études est considérée comme une année de découverte. Elle est destinée à se familiariser avec les grands principes de la discipline ainsi qu'avec les sous-disciplines, leurs concepts, et leurs méthodes propres. Dès la première année, c'est la psychologie en tant que science qui est abordée dans sa diversité d'approches théoriques et de méthodes pour préparer à des études plus approfondies. Cette première année vise à favoriser l'acquisition d'une représentation rigoureuse de la discipline et de sa diversité, et à modifier des représentations biaisées par la médiation et par une approche de sens commun souvent éloignées de la réalité scientifique de la psychologie. La première année a également pour but d'aborder l'enseignement supérieur en apprenant « le métier d'étudiant », ce qui appelle une implication personnelle importante dans les études. L'autonomie et la liberté d'organiser son temps de travail qui caractérisent les études universitaires vont de pair avec un travail personnel généreux : combler ses lacunes si nécessaire, s'adapter au rythme et aux méthodes de l'enseignement supérieur, lire les références recommandées, s'ouvrir à tous les aspects de la psychologie et des sciences humaines et sociales ou d'autres sciences avec lesquelles la psychologie développe des interfaces fécondes, est un aspect essentiel de la formation que nous offrons à nos nouveaux étudiant.e.s en L1.

Pour favoriser cette adaptation et la réussite, outre les journées de pré-rentrée présentant l'organisation des enseignements, 4 dispositifs viennent en accompagnement de l'enseignement académique.

a) Le tutorat étudiant

Lors de la semaine de pré-rentrée des tuteurs-ambassadeurs et des tutrices-ambassadrices (souvent en Master) assurent une première prise de contact avec les étudiant.es en première année de Licence : présentation de l'université, de l'UFR et des études de l'institut de Psychologie à Université Paris Cité. Les tuteurs-ambassadeurs et les tutrices-ambassadrices partagent leurs expériences, ouvrent un espace de dialogue qui peut se poursuivre tout au long de l'année par courrier électronique et par des rencontres ponctuelles (ateliers méthodologiques), afin de répondre à toutes les questions concernant le cursus d'études ainsi que la vie universitaire dans ses divers aspects. Les tuteurs-ambassadeurs et les tutrices- ambassadrices interviennent également en relation avec l'UE Orientation active (ORAC) du Semestre 1.

b) Les enseignant.es référent.es

Un bilan individuel est proposé à chaque étudiant·e une fois par an, à trois étapes clés du cursus :

- Début de parcours en L1,
- Milieu de parcours en L2,
- Fin de parcours en L3.

Ces entretiens personnalisés sont réalisés par un·e enseignant·e-chercheur·se référent·e et permettent de faire le point sur le parcours universitaire, l'organisation des études, les objectifs personnels, l'orientation ou les éventuels besoins d'accompagnement.

c) L'UE Orientation active

Cette UE, conçue par un.e enseignant.e-chercheur.se spécialiste de l'orientation et de l'insertion, vise à rendre l'étudiant.e acteur.rice de son parcours en lui donnant les outils nécessaires à son repérage dans le système universitaire ainsi qu'à l'identification et au développement de ses compétences. L'objectif est d'amener l'étudiant.e à définir et à faire évoluer son projet professionnel non seulement en début de parcours mais aussi tout au long de ses études, au moyen de nombreuses activités encadrées et effectuées en petit groupe.

d) Les devoirs d'aide à la réussite (DAR)

Des devoirs sur table sont organisés lors des travaux dirigés pour deux sous-disciplines fondamentales de psychologie (psychopathologie et statistiques). Ces DAR (**3** par sous-discipline) sont effectués lors des séances de TD et corrigés au cours du TD suivant. Ils s'inscrivent dans une démarche pédagogique **de réussite** : (a) aide au travail régulier, (b) repérage de points faibles à **améliorer**, (c) aperçu de ce qui est attendu aux examens, (d) familiarisation aux méthodes de travail spécifiques aux sous-disciplines. La méthodologie du travail universitaire est ainsi intégrée aux sous-disciplines.

e) Dispositif de remédiation

Des TD supplémentaires de remédiation par UE Fondamentales sont mis en place pour les étudiant-e-s en difficulté lors des premiers DAR. Des tuteur-rice-s sont chargé-e-s de les repérer voire d'apporter une aide supplémentaire. Des TD supplémentaires de remédiation sont aussi proposés pour les étudiant.e.s en situation d'échec à la session initiale des examens terminaux pour les UE Fondamentales du premier semestre. Ces TD supplémentaires sont offerts au sein de petits groupes de 5 à 20 étudiant-e-s. Les participant-e-s pourront poser toutes les questions souhaitées et retravailler les aspects méthodologiques et les concepts posant des difficultés afin d'améliorer leurs performances à l'UE concernée.

2. La deuxième année (L2, semestres S3 et S4)

La deuxième année conserve une structure d'enseignement analogue à celle de la première année

avec un approfondissement dans chacune des sous-disciplines et un niveau d'exigence plus élevé. Cette année est également une année d'ouverture à diverses perspectives professionnelles dans lesquelles les compétences des psychologues peuvent être investies. Cette L2 est ainsi une année d'approfondissement disciplinaire et de découverte de domaines d'application professionnels.

a) Rôle des enseignant.e.s référent.e.s

Le rôle de l'équipe pédagogique des enseignant.e.s référent.e.s se poursuit tout au long de la deuxième année et de la troisième année pour faire progresser les étudiant.e.s dans leur démarche d'élaboration de leur projet professionnel, ainsi que dans l'abord des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur cursus. Un bilan de milieu de parcours (après les examens du S3) et de fin de parcours (après les examens du S5) est proposé systématiquement aux étudiant·es qui s'inscrivent sur la base du volontariat.

b) UE Perspective (PERS)

L'UE « Perspective » (UE PERS) propose une ouverture sur les applications de la psychologie dans différents domaines professionnels : Licence de Sciences de l'éducation, professorat des écoles, préparation du concours d'entrée en école de psychomotricité, préparation aux concours du secteur « Travail social », licence professionnelle parcours « Trouble du spectre de l'autisme », master créativité, etc. Cette UE, qui s'inscrit pleinement dans la construction d'un projet professionnel, propose ainsi un choix de 13 options d'application et permet de sensibiliser les étudiants à différents secteurs de formation.

3. La troisième année (L3, semestres S5 et S6)

La troisième année constitue un moment clé de la formation au cours duquel les savoirs et les compétences vont être renforcés. Il n'y a pas, dans la licence de Psychologie de l'Institut de Psychologie, de préfiguration d'un choix d'une spécialité de master car cette licence a par essence un caractère généraliste et pluridisciplinaire. Les connaissances fondamentales et les compétences vont pouvoir être réinvesties au cours de la L3 dans deux UE de Renforcement des sous-disciplines de la Psychologie, dans deux options, ainsi que dans un TER (Travail d'Étude et de Recherche).

L'UE Renforcement (une en S5, une en S6) permet d'approfondir, dans le cadre d'une spécialisation progressive, l'une des quatre sous-disciplines fondamentales proposées au semestre correspondant. Dans le cadre des deux options de psychologie (une en S5 à choisir parmi 14, une en S6 à choisir parmi 14, voir partie 3), un enseignement de 24h permet d'approfondir avec un enseignant titulaire un thème en rapport étroit tant avec la recherche qu'avec des pratiques professionnelles spécifiques.

Le TER (1 à choisir parmi 36, voir partie 4) a pour objet d'initier à toutes les étapes de la recherche en psychologie. Il comprend sur toute l'année 24 heures d'enseignement encadré auxquelles s'ajoutent 200 heures de travail personnel, et donne lieu à la rédaction d'un mémoire. Renforcement, TER et options ne préfigurent en aucun cas l'accès à une spécialité particulière de master. Ils sont l'occasion d'un approfondissement et d'une mise en situation des savoirs et des compétences acquis dans les deux premières années.

L'entrée en M1 n'est pas automatique pour les étudiant.es titulaires d'une licence : l'accès aux différents parcours de Master en Psychologie est sélectif et se fait sur dossier. Le dossier de candidature doit être déposé en fin de licence en fonction de conditions d'accès spécifiques à chaque parcours. La [présentation des différents parcours](#) et de leurs conditions d'accès est effectuée au cours du second semestre de la 3^{ème} année.

4. Pour enrichir le diplôme

Le parcours enrichi

Ce parcours consiste en une offre augmentée au niveau des UE à choix et se décline de différentes manières selon les niveaux du cursus. Les UE ajoutées (dites UE d'Excellence) sont facultatives, ne sont pas prises en compte dans le calcul de la moyenne du semestre et ne peuvent pas compenser le parcours normal. Les UE d'Excellence donnent lieu à un contrat pédagogique établi par les directeurs des études dans les trois premières semaines suivant le début du semestre, sous réserve des places disponibles. Les UE d'Excellence validées et le nombre d'ECTS associés constituent le bloc UE d'Excellence, lequel donnera lieu à une attestation en supplément au diplôme.

- L1 : Les étudiant.es ayant validé leur premier semestre (S1) avec une moyenne d'au moins 16 sur 20 ont la possibilité de suivre une deuxième UE libre au second semestre (S2) après accord de l'enseignant.
- L2 : Les étudiant.es ayant validé leur L1 avec une moyenne d'au moins 16 sur 20 sont autorisés à valider 1 UE optionnelle supplémentaire (24 heures) par semestre. Ces UE devront être choisies parmi les UE optionnelles de la L3, après s'être renseigné.e auprès du responsable de l'UE sur les prérequis demandés.
- L3 : Les étudiant.es ayant validé leur L2 avec une moyenne d'au moins 16 sur 20 sont autorisés à valider au maximum 2 UE supplémentaires par semestre. Le choix est le même qu'en L2.

III. Des outils pour faciliter le travail universitaire

1. La bibliothèque Henri Piéron

Les étudiant.es en psychologie disposent d'une bibliothèque riche de 85000 ouvrages, 1300 revues papier et 70000 revues électroniques, ainsi que de bases de données en sciences humaines et médecine. Bibliothèque de référence au niveau national, la Bibliothèque Henri Piéron est un outil de travail précieux utilisé comme salle d'étude (500 places), comme service de prêt (5 livres pour 2 semaines en L1 et L2, 7 livres pour 3 semaines en L3, qu'il est possible de prolonger), et comme centre de ressources interrogeable sur place ou à distance. Afin de faciliter l'adaptation des étudiant.es au travail universitaire et d'optimiser leurs recherches bibliographiques, des ateliers sont mis en place dans le cadre des enseignements d'APR.

Site de la bibliothèque Henri Piéron : <https://u-paris.fr/bibliotheques/bu-henri-pieron/>

2. L'Environnement Numérique de Travail

Université Paris Cité met à la disposition des étudiant.es un Environnement Numérique de Travail, accessible en cliquant sur le bouton « INTRANET » du site web de l'université ou directement à l'adresse : <https://intranet.u-paris.fr/>

L'ENT via la plateforme Moodle donne accès à de nombreux services en ligne pour la réussite des études : cours, bibliothèque numérique, conférences filmées, messagerie, espace de stockage, informations personnalisées, Wi-Fi, offres d'emplois, offres privilégiées pour l'acquisition de matériel informatique, etc.

3. Innovations pédagogiques en licence

Favoriser la réussite en Licence a toujours été une priorité de l'Institut de Psychologie. Dans ce contexte plusieurs dispositifs ont été développés afin 1) de faciliter l'intégration des étudiant.es dans un cursus universitaire, 2) d'accompagner leur travail individuel, 3) de rendre plus concret les enseignements sur la prise en charge des patients et 4) de stimuler la curiosité pour la recherche des étudiants par une immersion en laboratoire. Les quatre dispositifs suivants sont des exemples de la dynamique pédagogique des enseignant.e.-chercheur.ses impliqués dans la licence.

a) La boîte à outils numériques de l'étudiant.e

L'objectif général de ce projet d'innovation pédagogique était de concevoir une boîte à outils numérique composée de trois modules visant à faciliter l'intégration et l'adaptation des étudiant.es aux spécificités des études universitaires. Ces trois modules numériques ont pour objectif d'apprendre aux étudiants à être acteur.rices de la construction de leurs savoirs. A partir d'expériences classiques de Psychologie, l'étudiant.e prend conscience des limites de son système cognitif qui peuvent affecter leurs apprentissages (e.g. attention et apprentissage, multi-tâches et apprentissage...) et des stratégies qui permettent de dépasser ces limites dans un module « apprendre à apprendre ». Dans un deuxième module, « apprendre à devenir un.e étudiant.e », les étudiant.e.s acquièrent des savoir-faire et savoir-être nécessaires pour une bonne intégration à l'université (e.g. connaître les différent.es acteurs et actrices de l'université, savoir interagir avec les personnels de l'université, savoir prendre des notes, savoir qui contacter et quand en fonction de la nature des questions que se pose l'étudiant.e). Un troisième module, « Apprendre à penser », a pour objectif de développer la « pensée critique » des étudiant.es. Ce module s'appuie sur les connaissances scientifiques qui existent en sciences cognitives sur les biais de raisonnement afin d'aider les étudiant.es à les dépasser (e.g. biais d'interprétation, de confirmation, corrélation n'est pas causalité, influence de la formulation des options). Cette boîte à outils numérique et l'intégralité des modules sont proposés à l'ensemble des étudiant.es d'Université Paris Cité.

b) Auto-évaluation formative

L'objectif général de ce projet d'innovation pédagogique était de mettre en place un outil numérique d'auto-évaluation formative dans des enseignements de psychologie en L2 afin de permettre aux étudiant.es d'identifier plus rapidement leurs difficultés d'apprentissage au cours du semestre et d'y palier en accédant à un ensemble de contenus nouveaux et attractifs via la plateforme Moodle d'Université Paris Cité. Ce projet a ainsi permis de :

- Développer un outil numérique d'auto-évaluation. Ainsi, une série d'autoévaluations sous la forme de quizz à correction automatique est mise en place via la plateforme Moodle d'Université Paris Cité dans des enseignements de psychologie de la Licence 2. Avant même le commencement des enseignements, ce type d'évaluation permet de mesurer les acquis des années antérieures et ensuite d'ajuster le contenu des enseignements afin de palier à d'éventuelles lacunes collectives. En parallèle, une série d'auto-évaluations disponibles très régulièrement au cours du semestre permet à l'étudiant.e d'identifier les savoirs et savoir-faire qu'il/elle ne maîtrise pas parfaitement ainsi que ses points forts. Une telle évaluation est, en soi, utile pour accompagner les étudiant.e.s mais serait restée anecdotique si aucun dispositif de soutien ne lui était proposé.e une fois ses faiblesses identifiées.
- Dans ce contexte, associé aux résultats de ces auto-évaluations, un nouvel outil numérique d'auto-formation sous la forme de mini reportages vidéo est mis en place. Dès lors, lorsque l'étudiant.e ne parvient pas à proposer la réponse correcte attendue à une question du QUIZ, il/elle peut bénéficier d'un contenu pédagogique enrichi sous la forme de vidéos explicatives.
- Décloisonner les enseignements en licence. Ainsi, la mise à disposition de ces modules aux étudiant.es des années supérieures a permis aux étudiant.e.s de L3 de revenir sur des auto-évaluations formatives proposées en L2 lorsqu'ils avaient besoin de revenir sur une notion antérieure.

Ce dispositif a rencontré un grand succès chez les étudiant.e.s en L2. Il est actuellement en cours de déploiement dans les UE en L1 et en L3.

c) Clinique virtuelle de l'examen psychologique

L'objectif du projet d'innovation pédagogique était de créer un outil de simulation d'entretien

psychologique en réalité virtuelle. Cet outil vise à former les étudiants à la conduite de l'entretien clinique, une compétence essentielle du psychologue pour comprendre la demande du patient, établir son anamnèse, observer son comportement et formuler des hypothèses cliniques.

La formation à cette compétence est toutefois limitée par l'impossibilité de recevoir de vrais patients à l'université et par la diversité des situations cliniques que les étudiants ne peuvent pas toutes rencontrer en stage.

Pour pallier ces difficultés, l'Institut de Psychologie a conçu un outil numérique de type "serious game" reposant sur la réalité virtuelle, proposant divers scénarios d'entretiens psychologiques. Cet outil constitue une innovation pédagogique unique au niveau national et permet d'améliorer la qualité de la formation des étudiants, notamment dans les unités d'enseignement de L3 (UE MPPP).

IV. Modalités de contrôle des connaissances

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif. Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement.

1. Organisation

Les semestres sont organisés en Unités d'Enseignement (UE) et en éléments constitutifs d'une UE (ECUE). Certaines UE sont elles-mêmes organisées en Blocs d'UE (chaque bloc d'UE comprenant alors deux ECUE). Des coefficients sont attribués à chaque UE ou Bloc d'UE. Une valeur en crédit européen ECTS (*European Credit Tranfert System*), équivalente au coefficient, est affectée à chaque UE ou Bloc d'UE. Dans le cas d'un Bloc d'UE, les ECTS correspondants ne sont pas sécables.

a) Règles générales de validation

L'étudiant.e doit se présenter à chacune des épreuves dont les dates et heures de convocation sont communiquées par mail, voie d'affichage et sur le Moodle 15 jours au moins avant les épreuves. Il n'y a pas de convocation individuelle.

En cas d'absence à une épreuve sans justificatif, l'étudiant.e est considéré.e comme défaillant.e à la session concernée. Les semestres sont validés par addition des notes d'UE (avec application des coefficients).

Aucune note n'est éliminatoire.

Quand un.e étudiant.e bénéficie d'une validation d'acquis de connaissance (VAC) pour une UE, l'UE ne compte pas pour le calcul de la moyenne entre les UE du semestre.

Pour les UE où la validation repose sur un mémoire, l'absence de remise du travail dans les délais fixés entraîne la non-validation de l'UE, l'étudiant.e étant considéré.e comme défaillant.e. **En cas d'absences aux séances dans les UE à présence obligatoire sans transmission de justificatif à l'enseignant dans un délai de 8 jours**, l'étudiant.e sera considéré.e comme défaillant.e à la session concernée même si le mémoire est remis dans les temps.

- **Règle générale de conservation des notes de session initiale**

Les notes des épreuves de seconde chance se substituent aux notes de la session initiale. Lorsque l'UE comporte un contrôle continu et un examen terminal, la note de contrôle continu n'est pas conservée pour la session de seconde chance.

- **Cas de validation par un contrôle continu intégral (100%)**

S'il y a validation par un contrôle continu intégral (100%), la seconde chance peut être intégrée au semestre ou reportée en fin d'année universitaire.

- La seconde chance intégrée n'est possible que dans les UE à contrôle continu intégral

Un minimum de deux notes par UE est exigé, aucune note ne pouvant contribuer pour plus de 50 % de la moyenne de l'UE. La dernière épreuve de contrôle continu intégral peut être un contrôle évaluant la maîtrise de l'étudiant. Ce dernier contrôle peut tenir lieu d'examen unique pour les étudiants dispensés de CC. Cette épreuve est dénommée contrôle terminal et doit suivre les mêmes règles que l'examen terminal.

La seconde chance reportée consiste en une épreuve proposée en fin d'année universitaire.

- **Contrôle continu et Examen Terminal combiné**

L'étudiant.e est évalué.e en cours du semestre, sur la base d'une ou plusieurs épreuves ou travaux. Le résultat de cette évaluation se combine avec celui d'un examen terminal de fin de semestre pour établir la note globale attribuée à l'étudiant.e pour l'enseignement concerné

Les contrôles continus sont obligatoires. En cas d'absence à l'une des deux épreuves de contrôle continu, un justificatif valable doit être adressé à l'enseignant dans un délai de 8 jours au plus tard. Dans ce cas, l'étudiant.e se verra proposer une épreuve de substitution avant le jury. L'absence de justificatifs entraîne la défaillance de l'étudiant.e (*qui pourra néanmoins se présenter à la seconde chance*).

Assiduité et absence : des enseignements sont soumis à une présence obligatoire :

L1 – semestre 1 : APR1 et ORAC
L1 – semestre 2 : APR2 et ANP1
L2 – semestre 3 : APR3, ANP2, SDN et TEDS
L2 – semestre 4 : APR4, ANP2 et SDN
L3 – semestre 5 : MPPP (TD uniquement), ANP3 et TER
L3 - semestre 6 : Renforcement, TER et STAGE

Pour ces UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique. Pour toute absence, il est obligatoire d'adresser à la scolarité et au responsable de l'UE un justificatif dans un délai de 8 jours. Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte, sauf cas de force majeure. Au-delà de deux absences, l'étudiant.e est considéré.e comme défaillant.e.

ABI : absence injustifiée = DEF

ABJ : absence justifiée = DEF

Évaluation de substitution : Pour les UE de L3 Renforcement, MPPP et Options et en cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution sera proposée pour remplacer le premier ou le second CC manqué, avec possibilité de passer la seconde chance en cas d'échec à l'UE.

Épreuves de substitutions :

MPPP Neuropsychologie, MPPP Psychopathologie, MPPP clinique de la santé, MPPP Psychologie de l'Éducation et du Développement, RENF Psychologie clinique, RENF DIF, RENF DEV, RENF PSP ; toutes les options :

Oral

MPPP Travail et vie sociale, RENF Soc, RENF Patho, RENF ASD :

Écrit

MPPP Dynamique de l'entretien clinique, RENF exp :

Devoir maison

b) Règles de compensation et de conservation des notes

Compensation des notes entre les UE à l'intérieur d'un Bloc d'UE. Compensation des notes entre les UE à l'intérieur d'un semestre. Capitalisation et conservation des notes. Pas de compensation en session initiale entre les semestres.

Une première compensation se fait entre toutes les UE fondamentales d'un même semestre. Un Bloc d'UE est acquis par compensation entre les 2 « ECUE » composant le Bloc. Un Bloc d'UE validé (par compensation entre les 2 « ECUE » ou non) est définitivement acquis et capitalisable. Lorsque la moyenne du Bloc est inférieure à 10, l'étudiant repasse à la seconde chance la ou les « activités » du Bloc inférieure(s) à 10/20. Lorsqu'il y a une seule UE inférieure à 10 au sein d'un Bloc, la note de l'autre UE est conservée en cas de passage de la seconde chance. La validation d'un Bloc entraîne l'acquisition des ECTS correspondants.

Une deuxième compensation se fait entre les UE fondamentales et les UE complémentaires et transversales d'un même semestre : elle est possible uniquement si la moyenne obtenue à l'ensemble des UE fondamentales est supérieure ou égale à 10. A l'inverse, au cas où cette moyenne est inférieure à 10, les UE complémentaires et transversales ne peuvent pas la compenser. Les UE et Blocs d'UE dont la note est supérieure ou égale à 10 : ils sont définitivement acquis et capitalisables, avec l'acquisition des ECTS correspondants. Ils ne peuvent pas être représentés. Les UE dont la note est inférieure à 10 et acquises par compensation sont capitalisables et ne peuvent pas être représentées. L'UE compensée donne droit aux ECTS correspondants au niveau du semestre mais ne peut être validée dans un autre diplôme.

La note de la session de seconde chance **se substitue obligatoirement** à celle de la session initiale, même si elle est inférieure. Dans le cas où un étudiant ne repasse pas une UE, la note de la session initiale est retenue.

- **En session initiale, un semestre est obtenu aux deux conditions suivantes :**

1) Avoir pour l'ensemble du bloc formé par les UE fondamentales une moyenne globale supérieure ou égale à 10/20

ET

2) Avoir pour le semestre une moyenne globale supérieure ou égale à 10/20

- **A l'issue de la session de seconde chance, un semestre est obtenu par compensation avec l'autre semestre de la même année d'étude (S1 et S2, S3 et S4, S5 et S6), si et seulement si la moyenne globale des UE fondamentales de chaque semestre est supérieure ou égale à 10/20.**

Les notes des UE inférieures à 10, et non compensées, ne sont en aucun cas conservées d'une année universitaire à l'autre. L'étudiant.e doit se réinscrire à chaque UE ou Bloc d'UE non validé.

Seconde chance : Seuls les étudiant·es qui n'ont pas validé par compensation leur semestre ou année et les étudiant·es ayant fourni à la scolarité un justificatif d'absence dans un délai de 8 jours après la tenue de l'épreuve (certificat médical, convocation administrative ou émanant d'un organisme officiel, ou tout autre document susceptible d'établir un empêchement de force majeure. La production de l'original peut toujours être demandée).

c) Obtention du diplôme de Licence

Pour obtenir le diplôme de licence, il est impératif d'obtenir sa L1, L2 et L3 indépendamment. En aucun cas n'est prise en compte une moyenne entre les années pour l'attribution du diplôme.

Mentions du diplôme de Licence

Les mentions sont attribuées par semestre, par année d'étude et par diplôme selon le barème suivant :

Assez Bien ≥ 12 ;

Bien ≥ 14 ;

Très Bien ≥ 16

d) Progression et poursuite des études (AJAC)

En licence, l'inscription en année supérieure ne peut avoir lieu qu'après **validation d'au minimum 48 ECTS sur 60 dans l'année en cours ou après validation des blocs d'UE fondamentales de chaque semestre de l'année en cours.**

Aucune inscription en L3 n'est autorisée si les semestres de L1 ne sont pas validés.

Il n'y a pas d'inscription conditionnelle en master. Le passage est conditionné à l'obtention du diplôme complet de licence, soit 3 années ou 180 ECTS.

A l'entrée en master, la procédure d'admission se fait sur dossier via la plateforme « MonMaster ». Le nombre d'étudiant.es inscrit.es dépend des capacités d'accueil du diplôme.



PARTIE 2 :
Présentation détaillée de la
Licence de Psychologie

I. Semestre 1 (L1 S1) – Directrice des études : Léa Plessis
1. Organisation des cours (CM) et travaux dirigés (TD)

		SEMESTRE 1					
		ECTS	Heures	CM	TD	Modalités de contrôles	
Bloc Fondamental		24				Session intiale	Seconde chance
FONDA 1	Fondamentaux de la psychologie 1	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT	CT
CLI1	Psychologie clinique 1						
PAT2	Psychopathologie 1					DAR+ CT	CT
FONDA 2	Fondamentaux de la psychologie 2						
SOC2	Psychologie sociale 1					CT	CT
DIF1	Psychologie différentielle 1					CT	CT
ASD1	Analyse statistique des données 1					DAR + CT	CT
APR1	Apprentissage par la recherche 1		24		2h x 12 séances	CC	INTEGREE
Bloc Complémentaire ORAC		3					
ORAC	Orientation active	24				CC	INTEGREE
Bloc Complémentaire 2 (1 au choix)		3					
INLG1	Introduction à la linguistique 1	18	18	1h 30 x 12 séances	1h 30 x 12 séances	CT DISTANCIEL	ORAL DISTANCIEL
INDR1	Introduction au droit 1						
INSS1	Introduction aux sciences de la santé 1						
TOTAL SEMESTRE 1		30	246				

2. Description des enseignements de L1 S1
1) Fondamentaux de la Psychologie 1 (FONDA1) – 9 ECTS
a) CLI1 Psychologie clinique 1 (18h CM, 18h TD)
Responsable de l'UE : Marion Canneaux

Objectifs : cet enseignement a pour objectif d'initier l'étudiant aux fondements de la psychologie et de la psychopathologie cliniques dans une épistémologique psychanalytique. Contenu : ce cours aborde notamment les concepts fondamentaux de cette épistémologie (tels que l'inconscient, la conflictualité psychique, la sexualité infantile), les manifestations de l'inconscient (à travers le symptôme névrotique, le rêve et l'acte manqué), les spécificités de la rencontre thérapeutique avec l'adulte et de la consultation avec l'enfant, les différentes modalités du fonctionnement psychique adulte, les différents outils du psychologue clinicien (tels que l'entretien clinique), ainsi que ses missions et ses champs d'exercice.

Références bibliographiques : Freud, S. (1901). *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot, 1967 ; Freud, S. (1904). *Cinq leçons sur la Psychanalyse*, Paris, Payot, 1981 ; Chabert, C., Verdon, B. (2016). *Psychologie clinique et psychopathologie*, Paris, PUF, 2020.

b) PAT1 Psychopathologie 1 (18h CM, 18h TD)

Responsable d'UE : Nathalie Touma

Objectifs : Ce cours aborde les principales affections psychopathologiques de l'enfant. Les cours magistraux apportent les bases théoriques et sémiologiques nécessaires à l'analyse clinique. Les travaux dirigés permettent la mise en pratique à travers des études de cas, centrées sur la formulation d'hypothèses diagnostiques et la proposition d'interventions thérapeutiques adaptées.

Références bibliographiques: Dumas, J. E. (2013). *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent* (4^e éd.). Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur. Marcelli, D., & Cohen, D. (2021). *Enfance et psychopathologie* (11^e éd.). Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson. Ionescu, S. (2025). *15 approches de la psychopathologie* (5^e éd.). Paris : Dunod

2) Fondamentaux de la Psychologie 2 (FONDA2) – 9 ECTS

a) SOC1 Psychologie sociale 1 (18h CM, 18h TD)

Responsable de l'UE : Christophe Blaison

Objectifs : Acquérir les connaissances théoriques fondamentales de la psychologie sociale et en appréhender les applications. Comprendre et mettre en pratique les principes de la méthode expérimentale.

Contenu : Introduction à la psychologie sociale, définition et méthodes - Dimension sociale du soi et relations à autrui (le soi social, comparaison sociale, facilitation sociale) - Attitudes et comportements (théorie de la dissonance cognitive, psychologie de l'engagement, modèles classiques des attitudes, persuasion) -Influence sociale (normalisation, polarisation, influence majoritaire et influence minoritaire) - Processus de groupe -Psychologie sociale appliquée (justice, santé, travail).

Mots-clés : Contexte, groupe, influence sociale, attitudes, comportements.

Références bibliographiques : Drozda-Senkowska, E., Dubois, N., Mollaret, P. (2010). *Psychologie sociale*. Presses Universitaires de France. Drozda-Senkowska, E. (2006). *Psychologie sociale expérimentale* (2^{ème} édition). Armand Colin. Fiske, S. (2008). *Psychologie sociale*. De Boeck. Leyens, JP. & Yzerbyt, V. (1997). *Psychologie sociale*. Mardaga.

b) DIF1 Psychologie différentielle 1 (18h CM, 18h TD)

Responsables de l'UE : Laurent Sovet et Christophe Mouchiroud

Résumé : La psychologie différentielle s'intéresse aux variabilités interindividuelles, intra-individuelles et intergroupes. Cette unité d'enseignement est une introduction à la psychologie différentielle, à ses méthodes et ses champs d'application. Il s'agit d'aider les étudiants à construire un regard critique sur les différents processus de l'évaluation en psychologie. L'objectif est notamment de rendre compte des différences individuelles aux niveaux conatifs, cognitifs et émotionnels.

Références bibliographiques :

Huteau, M. (2021). *Psychologie différentielle : Cours, exercices et QCM corrigés* (5^{ème} éd.). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.hutea.2021.01>

Lubart, T., Caroff, X., Mouchiroud, C., Pereira Da Costa, M., & Zenasni, F. (2011). *Psychologie différentielle*. Presses Universitaires de France.

Lubart, T., Tordjman, S., Zenasni, F., & Mouchiroud, C. (2025). *Psychologie de la créativité* (2^{ème} éd.). Dunod. <https://doi.org/10.3917/arco.lubar.2015.01>

Rolland, J.-P. (2019). *L'évaluation de la personnalité : Le modèle à cinq facteurs*. Mardaga. <https://shs.cairn.info/l-evaluation-de-la-personnalite--9782804707415>

3) ASD1 Analyse statistique des données 1 (18h CM, 18h TD, 3 ECTS)

Responsable : Joël AGEORGES

Objectifs : présenter des outils statistiques pour analyser des données issues des sciences psychologiques. Il

s'agit d'abord d'outils pour décrire des observations (graphiques, indicateurs) puis après une deuxième partie consacrée à quelques éléments de probabilités et aux questions d'échantillonnage on abordera les outils d'estimation de moyenne ou de proportion et on introduira la méthodologie des tests d'hypothèses.

Références bibliographiques :

Howell, D., Yzerbyt, V., Bestgen, Y., Lefèvre, N., Bertrand, A. (2024). *Méthodes statistiques en sciences humaines*, 3^e édition. De Boeck.

Pages, J., (2010). *Statistique générale pour utilisateurs 1-Méthodologie*, 2^e édition. Presses Universitaires de Rennes

Dancey, C., Reidy, J. (2023). *Statistiques sans maths pour psychologues*. 3^e édition. De Boeck.

4) APR1 Apprentissage par la recherche 1 (24h TD, 3 ECTS)

APR1 : Apprentissage par la recherche 1 (Iris Menu) (mutualisé avec le Service de Psychologie du développement)

Cette UE vise à comprendre les fondements scientifiques de la psychologie, à distinguer science et pseudo-science, et à maîtriser les principales méthodes de recherche (comportementales et neuroimagerie). Elle forme à l'analyse critique d'articles scientifiques, à la recherche bibliographique et à la formulation d'hypothèses fondées sur la littérature.

Références bibliographiques : Borst, G., & Cachia, A. (2016). *Les méthodes en psychologie (Que sais je ?)*. Paris : PUF (128 p.).

5) ORAC Orientation active (24h TD, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Laurent Sovet

L'UE Orientation active (ORAC) vise à accompagner chaque étudiant inscrit en première année de psychologie dans le développement des compétences essentielles à la construction de son parcours de formation dans l'enseignement supérieur. Elle vise à les aider à identifier et à mettre en œuvre, en toute autonomie, les bonnes postures et démarches pour gérer leur orientation tout au long de leur cursus universitaire.

6) UE de Complément

Une UE de complément est à choisir parmi les 3 suivantes.

a) INLG1 Introduction à la linguistique 1 (18h CM, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Linh Dao Huy

Contenu : Ce cours est une introduction à la linguistique générale et, plus largement, aux sciences du langage. Après avoir replacé celles-ci dans le champ scientifique puis survolé l'histoire de leur développement et enfin indiqué quelques-unes de leurs applications, nous entrerons dans le vif du sujet. Pour cela, il nous faudra d'abord changer notre regard sur la langue pour passer d'un point de vue habituellement prescriptif à un point de vue descriptif. Nous examinerons ensuite les propriétés des langues par rapport aux autres systèmes de communication (la double articulation : les monèmes et les phonèmes). Nous poursuivrons en abordant les notions de base pour chacun des différents niveaux d'analyse d'une langue (à savoir : phonétique et phonologique, morphologique et syntaxique, sémantique et pragmatique) et celles qui concernent la variation linguistique (à travers le temps, l'espace, les facteurs sociaux ou les situations). Nous terminerons par l'évocation de quelques faits d'ordre psycholinguistique. En fonction du temps restant et du choix des étudiants, une question parmi de multiples telles que l'origine du langage et des langues, la situation actuelle des langues du monde, les phénomènes de contacts de langue (formation des créoles...) ou la diversité des manifestations du langage (langues des signes, parole sifflée...) pourra être abordée en cours ou sous forme de compléments de lecture ou multimédias.

Références bibliographiques :

DAL, Georgette (dir.) (2017). <https://uoh.fr/front/ressourcefr/?uuid=c518124e-f36e-4161-90c7-757e22200e8b>

MARTINET, André (1960, réédité depuis). *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin. YAGUELLO Marina (1988, réédité depuis). Catalogue des idées reçues sur la langue. Seuil.

b) INDR1 Introduction au droit 1 (18h CM, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Anthony Chamboredon

Objectifs : Une introduction au droit a trois fonctions : 1^{ère} fonction : première approche d'une discipline pour savoir avec précision de quoi on va parler : regarder, observer, décrire, l'objet de l'étude, le caractériser, le séparer d'objets voisins qui lui ressemblent, essayer de comprendre tout ce qu'il recouvre, quel est l'esprit de la matière, comment elle fonctionne, quels en sont les ressorts... Appliquée au droit, cela signifie que nous allons expliquer ce qu'est le droit, d'où il vient, à quoi il sert, à quels mécanismes il obéit, comment il fonctionne... 2^{ème} fonction : préparer l'étude ultérieure des disciplines qui en relèvent et adopter un regard global sur l'ensemble et sur certains éléments qui constituent cet ensemble. Comment est structuré cet ensemble, quelle logique commande cette structure. 3^{ème} fonction : apprendre les règles qui sont communes à cet ensemble. Tout ce qui est commun à l'ensemble de cette discipline. Les étudiants seront capables de nommer, définir et relier les notions constituant un système juridique comme le droit français. En comparant et discutant ces notions, ils pourront mieux comprendre comment ce système juridique s'élabore et se réalise aussi bien dans la vie privée que la vie publique, dans la négociation de contrats, la mise en jeu de la responsabilité d'une personne privée ou d'une organisation publique, ou encore dans le processus de décision juridictionnelle.

Contenu : Qu'est-ce que le droit ? Comment le reconnaître ? Quelles sont ses formes et ses contenus ?

En France, on retient deux sens possibles : Le droit comme ensemble de règles qui s'imposent aux membres d'une société donnée pour organiser les principaux aspects de la vie sociale : « le droit objectif » ou bien, le droit comme ensemble de prérogatives individuelles ou collectives dont jouissent toutes personnes juridiques : « les droits subjectifs ».

Mots-clés : droit/juriste/juridique/justice/juge/judiciaire/juridiction et juridictionnel/justiciable.

Références bibliographiques :

- J.-L. Aubert et E. Savaux, Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil, Sirey, coll. Université ;
- F. Terré, Introduction générale au droit, Dalloz, coll. Précis.
- Anthony Chamboredon. Introduction générale au droit, Paris : Ellipses 2015.
- <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT00000607072> - <http://www.legifrance.gouv.fr/> - <http://www.senat.fr/liens/droit.html> - <http://www.senat.fr/legislation-compareetheme/index.html> - <http://jurisguide.univ-paris1.fr/ARTICLES/index.php?view=1&artid=118> - <http://www.dgdr.cnrs.fr/liensutiles/juridique.htm>
- http://www.legicite.com/sites_juridiques/

c) INSS1 Introduction aux sciences de la santé 1 (18h CM, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Sylvie Souès

Objectifs : Cet enseignement est une introduction aux sciences de la santé, il a pour but de donner aux étudiants les connaissances nécessaires en biologie cellulaire pour être en mesure en INSS2 (L2) d'appréhender la physiologie au niveau cellulaire et moléculaire.

Contenu : Ce cours de biologie cellulaire présente les constituants du vivant, l'organisation et le fonctionnement des cellules animales, ainsi que leur cycle de vie. Des notions minimales de chimie et de biochimie sont apportées à chaque fois que nécessaire.

Mots-clés : Molécules organiques, compartiments et métabolisme cellulaire, prolifération et différenciation cellulaires.

Références bibliographiques : Molecular Biology of the Cell by Alexander D. Johnson, Bruce Alberts et al., sixth edition (Ed. Garland) ISBN: 978-0-815-34524-4

Biologie cellulaire : Des molécules aux organismes, Cours, questions de révision et QROC 2e édition Jean-Claude Callen.

L'essentiel de Biologie Cellulaire de Guillaume Barthole, Jean-Claude Callen Ed. Dunod ISBN13 : 978-2-10-079605-2

II. Semestre 2 (L1 S2) – Directrice des études : Léa Plessis
1. *Organisation des cours (CM) et travaux dirigés (TD)*

		SEMESTRE 2				
		ECTS	Heures	CM	TD	Modalités de contrôles
Bloc Fondamental		21				
FONDA 3	Fondamentaux de la psychologie 3					
EXP1	Psychologie expérimentale 1	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT CT
DEV1	Psychologie du développement 1	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CC INTEGREE
FONDA 4	Fondamentaux de la psychologie 4					
PSP1	Psychophysiologie 1	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT CT
NEURO1	Neuropsychologie 1	4,5	24	2h x 12 séances		CT
APR2	Apprentissage par la recherche 2	3	24		2h x 12 séances	CC ECRIT+ORAL 2H
Bloc LVE		3				
ANP1	Anglais pour psychologues 1	30	1h x 6 séances	2h x 12 séances	CC	INTEGREE
Bloc complémentaire 2 (1 au choix)		3				
INSO1	Introduction à la sociologie 1	18	1h30 x 12 séances		CT	
INECO1	Introduction à l'économie 1	18	1h30 x 12 séances		CC 70% + CT	ORAL DISTANCIEL
INEDU1	Introduction aux sciences de l'éducation 1	18	1h30 x 12 séances		CT	
Bloc Complémentaire 3 (1 au choix)		3				
ETHO	Ethologie	18	1h30 x 6 séances	1h30 x 6 séances	CC	VARIABLE SELON L'UE
PCD	Pensée critique et désinformation	12	1h30 x 12 séances			
PHIL	Philosophie	18	1h30 x 6 séances	1h30 x 6 séances		
ERGO	Ergonomie	18	1h30 x 6 séances	1h30 x 6 séances		
REU	Réussite	24		2h x 12 séances		
UE TRANSVERSE	UE Transverse					
UE libre	UE libre					
UE d'excellence facultative (1 à choisir parmi les UE libres de L1 Sous Bloc Comp 2)						
	TOTAL SEMESTRE 2	30	226	en moyenne		
	TOTAL LICENCE 1	60	472	en moyenne		

1) Fondamentaux de la Psychologie 3 (FONDA3) – 9 ECTS

a) **Psychologie cognitive expérimentale 1 (EXP1)****Responsable de l'UE :** Patrice Senot

Objectifs : Les objectifs de cette activité seront de se familiariser avec les principes fondamentaux de la psychologie expérimentale, d'acquérir des connaissances sur les grands thèmes et notions de la psychologie cognitive et de construire une base de connaissances solide en méthodologie expérimentale. Pour cela une série de cours théoriques sera complétée par des travaux dirigés dédiés d'une part à la méthodologie et d'autre part à la passation et à l'analyse d'expériences classiques en psychologie cognitive.

Contenu : Méthodologie expérimentale - Processus perceptifs - Attention - Apprentissage et mémoire - Représentations mentales et imagerie - Langage - audition - mouvement volontaire.

Mots-clés : Cognition chez l'adulte sain – méthodologie expérimentale.

Références bibliographiques :

Nicolas, S., Gyselinck, V., Vergilino-Perez, D. & Doré-Mazars, K. (2007). Introduction à la Psychologie Cognitive. Editions In Press. synt

Nicolas, S. (2003). La psychologie cognitive. Armand Colin

Lemaire P. (2015). Psychologie cognitive. De Boeck, collection ouvertures psychologiques.

Collins, T., & Rateau, P. (2022). *La psychologie : Théorie et méthode*. Malakoff: Dunod.

b) **DEV1 Psychologie du développement 1 (18h CM, 18h TD)****Responsable de l'UE :** Arnaud Viarouge

Les objectifs de cette UE sont :

- - Acquérir des connaissances fondamentales sur la psychologie du développement : ses principes, ses objets d'étude, et ses principales méthodes d'investigation.
- - Découvrir et comprendre les principaux modèles théoriques du développement cognitif et social.
- - Apprendre à comparer et à contraster ces modèles sur la base de leurs apports, de leurs limites, et de leurs implications pour la compréhension du développement.

Références bibliographiques :

Bideaud, J., Houdé, O., & Pédinielli, J-L. (2004). L'homme en développement. Paris : PUF (Collection Premier Cycle)

Cartron, A., & Winnykamen, F. (2004). Les relations sociales chez l'enfant. Paris: Armand Colin.

Siegler, R, Saffran, J, & Gershoff (2024). How children develop. Worth Publishers Inc., U.S.

2) Fondamentaux de la Psychologie 4 (FONDA4) – 9 ECTS

a) **PSP1 Psychophysiologie 1 (18h CM, 18h TD)****Responsables de l'UE :** Marion Noulhiane et Nezha Devanne

Partie 1 : Bases en neurosciences (Marion Noulhiane) - Les cours magistraux abordent les bases en neurosciences sous-tendant l'organisation du système nerveux sur le plan anatomique et fonctionnel, l'étude de la communication neuronale et de la communication hormonale. Les travaux dirigés apportent les connaissances de bases en biologie pour une meilleure appréhension des connaissances plus spécifiques en neurosciences.

Partie 2 : Cerveau et comportements (Nezha Devanne) - La partie 2 présente les relations entre cerveau et comportements. Elle vise à confronter les systèmes neuronaux spécifiques aux systèmes neuronaux diffus et à développer ces derniers. Nous aborderons les concomitants des systèmes modulateurs cérébraux, du système végétatif et du système neuroendocrinien dans des comportements liés au stress, à l'éveil, au sommeil, à l'évitement de la douleur et à l'inhibition de l'action.

PSYCHOBIOLOGIE : Introduction aux neurosciences comportementales, cognitives et à leurs pathologies.

Edition De Boeck ; NEUROSCIENCES - "A la découverte du cerveau" Edition Pradel ; BIOPSYCHOLOGIE : John Pinel, Pearson Education, 6ème édition, 2007

Sites internet de références <https://lecerveau.mcgill.ca> ; <http://neuromatiq.com/fr.html>

b) NEURO1 Neuropsychologie 1 (24h CM)

Responsable de l'UE : Baptiste Fauvel

Objectifs : Familiariser les étudiants avec les concepts de base de la neuropsychologie et de la psychologie cognitive. Les théories, les outils cliniques, la méthodologie de la recherche et les champs d'application de ces disciplines sont abordés d'un point de vue théorique, clinique et historique.

Références bibliographiques :

Eustache, F., Lechevalier, B. & Viader, F. (2001). Les méthodes de la neuropsychologie : Séminaire Jean-Louis Signoret. Louvainla-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur.

<https://doi.org.ezproxy.u-paris.fr/10.3917/dbu.eusta.2001.01>

Eustache, F., Faure, S., & Desgranges, B. (2023). Chapitre 1. Histoire et domaines de la neuropsychologie. Dans Manuel de neuropsychologie (6^e éd., pp. 15-57). Dunod.

Gil, R. (2024). Chapitre 1. Histoire et définitions de la neuropsychologie. Dans *Neuropsychologie* (8^e éd., pp. 1-20). Elsevier Masson.

3) ANP1 Anglais pour psychologues 1 (6h CM, 24h TD, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Karen Zouaoui

Objectifs : Cette unité vise à familiariser les étudiants avec les principes de la recherche en psychologie et les pratiques de publication scientifique en anglais. À partir d'articles publiés dans des revues scientifiques internationales, les étudiants découvrent les étapes de la démarche scientifique et apprennent à repérer les éléments clés d'un rapport de recherche (hypothèse, méthode, résultats, discussion). Des activités interactives favorisent l'appropriation du vocabulaire disciplinaire et des codes de la communication scientifique en anglais.

Références bibliographiques :

Lyu, E., & Prudhon, D. (2025). *Anglais pour psychologues*. De Boeck Supérieur.

Makeieff, N., Jalliffier-Merlon, C., & Zouaoui, K. (2019). *Studying Psychology in English: A Practical Guide*. Dunod.

<https://www.dunod.com/sciences-humaines-et-sociales/studying-psychology-in-english-practical-guide>

Roland-Lévy, C., Bastounis, M., & Frangi, A. (2003). *L'anglais pour psychologues*. Paris : Belin.

4) APR2 Apprentissage par la recherche 2 (24h TD, 3 ECTS)

Responsables de l'UE : Yara Mahfud et Alice Titia Rizzi

Objectifs : Apprendre à problématiser un sujet de recherche et acquérir les bases théoriques se rapportant aux méthodes descriptives, en particulier l'entretien de recherche (guide d'entretien, conduite d'entretien et analyse thématique de contenu). Mener une réflexion éthique sur l'utilisation des techniques descriptives en recherche.

Références bibliographiques :

Chiland, C. (2013). L'entretien clinique. PUF.

Fabre, M. (2017). Qu'est-ce que problématiser ? Vrin.

Sauvayre, R. (2016). Les méthodes de l'entretien en sciences sociales. Dunod.

5) UE de Complément

Une UE de complément est à choisir parmi les 3 suivantes.

a) INSO1 Introduction à la sociologie 1 (18h CM, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Małgorzata Patok

Objectifs : L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux théories et aux méthodes majeures en sciences sociales, en particulier de la Sociologie. L'accent pédagogique est porté sur l'étude de cas pratiques et sur le développement de l'esprit critique des étudiants par la familiarisation aux courants de la pensée sociologique. Notre ambition est de montrer comment les sciences sociales peuvent répondre aux questions liées aux transformations des sociétés contemporaines.

Contenu : Le cours introduit le vocabulaire, les concepts et les théories élémentaires des sciences sociales. En examinant des cas pratiques, nous apprendrons à identifier une méthode de recherche pertinente afin d'appréhender un problème social et d'expliquer scientifiquement les phénomènes sociaux. Les grands courants sont présentés au travers d'exemples des théories macrosociologiques, microsociologiques et de moyenne portée. En se référant aux défis des sociétés contemporaines, chaque courant est illustré par un phénomène social actuel concernant des sujets tels que les mouvements sociaux, la migration, la santé, l'emploi, le pouvoir, la culture, la mondialisation, l'accélération digitale ainsi que la mode et les tendances.

Mots clés : Théorie sociologique, Phénomène social, Norme, Représentation sociale, Culture.

Références bibliographiques : Aron Raymond, Les étapes de la pensée sociologiques, Gallimard 1976. Delas Jean-Pierre, Milly Bruno, Histoire des pensées sociologiques, Armand Colin 2015. Giddens Anthony, Sutton Philip, Sociology, Polity 2017. Morin Jean-Michel, La Sociologie, Archives & Culture 2018.

b) INECO1 Introduction à l'économie 1 (18h CM, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Sylvain Beaulaton

Objectifs : Introduire aux principales théories, principes, méthodes en économie. Ouvrir les étudiants à des domaines où des connaissances en économie et psychologie sont nécessaires.

Contenu : Ce cours vise à offrir aux étudiants une introduction aux principales théories et principes économiques, ainsi qu'à ses méthodes.

Nous commencerons par une introduction à l'histoire de la pensée économique (par exemple, quelles sont les grandes théories en économie, telles que le marxisme, le capitalisme, le keynésianisme etc.

?), à la macroéconomie (qu'est-ce que la consommation ? l'épargne ? l'inflation ? le chômage ?), et nous analyserons plus en détails les grands apports de la microéconomie (qu'est-ce qu'un marché ? la loi de l'offre ? de la demande ?) ainsi que ceux de l'économie comportementale. Des séances seront introduites, dédiées spécifiquement à étudier des grands sujets de société comme la fraude fiscale, la pauvreté ou la discrimination.

Nous conclurons par une introduction à des matières où des connaissances en économie et psychologie sont nécessaires, comme la psychologie du consommateur, le marketing, le neuromarketing...

Mots-clés : Microéconomie, Macroéconomie, Economie comportementale.

Références bibliographiques :

Ariely, D. (2017). C'est (vraiment ?) moi qui décide. Les raisons cachées de nos choix.

Blanchard, O., & Cohen, D. (2020). Macroéconomie.

Duflo, E., & Banerjee, A. V. (2019). Repenser la pauvreté.

Jacquemet, N., & Edo, A. (2013). La discrimination à l'embauche, Sur le marché du travail Français.

Jacquemet, N., Luchini, S., & Malézieux, A. (2020). Comment lutter contre la fraude fiscale ?

List, J., & Gneezy, U. (2014). The why axis : Hidden motives and the undiscovered economics of everyday life.

Wasmer, E. (2017). Principes de microéconomie.

c) INEDU1 Introduction aux sciences de l'éducation 1 (18h CM, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Juliette Robert

Le contenu de l'UE sera détaillé lors du 1^{er} cours

7) UE libre (environ 9h CM, 9h TD, 3 ECTS)

Coordinatrice de l'ensemble des UE Libres : Sophie Blanchet

Objectifs : Ils sont différenciés selon le type d'UE libre choisi. 1. Permettre une ouverture vers d'autres

domaines d'études en lien avec la psychologie (éthologie, logique, philosophie, ergonomie). 2. Apporter un soutien spécifique aux étudiants en réorientation de fin de premier semestre (UE Réorientation de l'UE Réussite), ou aux étudiants en difficulté après leur premier semestre d'études supérieures (UE Introduction à la réussite de l'UE Réussite). L'UE Sport et l'UE Engagement Etudiant sont aussi considérées comme des UE Libre. Le contenu spécifique de chaque UE à choisir est décrit dans la liste qui suit.

a) UE libre Éthologie

Responsable de l'UE : Stéphanie Mana

Objectifs : Comprendre comment l'animal perçoit et s'adapte à son environnement et quels sont les différents systèmes de communication qu'il met en œuvre pour organiser sa vie sociale et garantir sa survie et celle de l'espèce. Différencier les différents types de comportements et les facteurs qui en sont à l'origine, comprendre comment s'organisent les sociétés animales et quels en sont les avantages puis présenter quelques travaux traitant de l'étude de la cognition et de la conscience chez l'animal.

Contenu : CM : Présentation de l'éthologie et des différents types de comportement (notion d'inné et d'acquis et de facteurs déclencheurs). Notion d'univers propre des espèces. Description des bases de la vie en société et des relations sociales chez l'animal (attachement, relation de dominance, coopération et altruisme...). Sensibilisation aux travaux portant sur la cognition animale (Notion d'utilisation d'outils, de conscience et de comportement intentionnel...). TD : Présentation des principales formes de communication (acoustique, chimique et visuelle) et travaux sur l'acquisition du langage.

Mots-clés : Communication animale, origine du comportement, société animale, cognition animale.

Références bibliographiques : Campan, R., & Scapini, F. (2002) Ethologie, approche systémique du comportement. McFarland, D., & Zayan, R. (2009). Le comportement animal : psychobiologie, éthologie et évolution. (3e éd.). Bruxelles : De Boeck.

b) UE libre Pensée critique et désinformation

Responsable de l'UE : Mathieu Cassotti

Le contenu du cours sera détaillé lors du 1^{er} cours

c) UE libre Philosophie

Responsable de l'UE : Anne-Charlotte Benichou

Objectifs : Approfondir sa culture philosophique. Acquérir une méthode pour comprendre et analyser des textes. Apprendre à exposer et discuter clairement des arguments.

Contenu : Le cours sera élaboré autour de questions philosophiques : peut-on douter de tout ? Quels sont les fondements de la connaissance ? Les cours magistraux présenteront les grands thèmes abordés par les philosophes classiques et les TD seront consacrés à l'étude de textes et à la discussion et au dialogue philosophique.

Mots-clés : Philosophie, doute, connaissance, dialogue, méthode.

Références bibliographiques : Esquisses pyrroniennes, de Sextus Empiricus (Auteur) (1997), Pierre Pellegrin (Traduction), Seuil. Ménon, Platon (Auteur), Monique Canto-Sperber (Adapté par) Poche 1999, GF. La République, de Platon (Auteur), (2002) GF. Les Essais, de Montaigne (Auteur), (2009) Marie-Madeleine Fragonard (Préface), GF. Discours de la méthode, de René Descartes (Auteur), (2000), GF. Méditations métaphysiques, de René Descartes (Auteur), (2009), Marie-Frédérique Pellegrin (Commentaires), GF. Enquête sur l'entendement humain, de David Hume (Auteur), (2006) André Leroy (Traduction), Michelle Beyssade (Traduction), GF. Essai philosophique sur l'entendement humain, de John Locke (Auteur), (2002), Jean-Michel Vienne (Traduction), Vrin.

d) UE libre Ergonomie et Ressources Humaines

Responsables de l'UE : Julie Collange et Xavier Caroff

Objectifs : Cette UE propose une première découverte de plusieurs domaines — comme l'ergonomie ou la gestion des ressources humaines — qui permettent de mieux comprendre le rôle du facteur humain dans les

organisations. Ces disciplines sont en lien étroit avec la psychologie du travail et des organisations. L'objectif est d'initier les étudiant·es aux grands enjeux liés à la place des individus dans le monde du travail : comment concilier performance collective et bien-être au travail ? Comment penser des environnements professionnels à la fois efficaces et respectueux de la santé des salarié·es ?
L'enseignement s'organisera autour de deux grandes dimensions :
– les leviers qui permettent de renforcer l'efficacité au sein des organisations ;
– les conditions favorables à une qualité de vie au travail durable.

Contenu : Les thèmes abordés pourront inclure les conditions de travail et les attitudes professionnelles (satisfaction, engagement, intention de départ, etc.) ; les facteurs qui influencent la santé et le bien-être au travail ; les pratiques de recrutement et d'intégration des salarié·es ; ou encore l'analyse des compétences et des situations de travail.

Mots-clés : Facteur humain, Ressources Humaines, Qualité de vie au travail, Environnement professionnel.

e) UE libre Réussite

Responsable de l'UE : Sophie Blanchet

Objectifs : Apporter un appui aux étudiants en réorientation de fin de premier semestre, ainsi qu'aux étudiants en difficulté ou ayant des besoins de renforcement spécifiques de leurs acquis en fin de premier semestre.

Trois groupes de TD sont ouverts dans cette UE :

UE Réorientation : spécifiquement destiné aux étudiants en réorientation de fin de 1^{er} semestre de 1^{ère} année de licence et animé par les enseignants des UE Fondamentaux du semestre 1 ;

UE Introduction à la réussite : deux autres sont ouverts aux étudiants en difficulté et/ou souhaitant améliorer leur méthodologie de travail et leur compréhension des méthodes, concepts et théories abordées dans les UE Fondamentaux en première année de licence. Les séances sont dispensées par des intervenant.e.s de ces différentes UE Fondamentaux.

Contenu : Eléments de cours des premier et deuxième semestres, méthodes de travail (prise de notes, rédaction de fiches de travail, techniques de lecture d'articles).

Mots-clés : Approfondissement, méthodologie, techniques de travail, groupe de travail.

Références bibliographiques : Les références bibliographiques renvoient à celles indiquées pour les différentes UE de L1.

f) UE libre Sport

Consulter le site internet du SUAPS : <https://u-paris.fr/sport/>

La validation de l'UE Sport implique des règles de présence particulières aux entraînements sportifs (se renseigner auprès du SUAPS).

g) UE libre Engagement étudiant

Consulter le site internet : <https://u-paris.fr/sengager/>

Afin de faire reconnaître et de valoriser leur engagement associatif ou personnel, les étudiants ont la possibilité de valider leur action dans le cadre de cette UE optionnelle : Engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université, à l'exclusion de tout engagement à visée politique ou idéologique ; Mission pour un service de l'université ; Activités sportives ou culturelles à vocation éducative ; Activités des élus dans les instances de l'université.

Les étudiant.e.s doivent s'inscrire avant début novembre au service de la scolarité de l'UFR, en complétant un formulaire de déclaration préalable. Ils seront prévenus courant décembre de la suite donnée à leur demande. Si l'engagement est retenu, un rapport de 5-8 pages sur les modalités de l'engagement et les compétences acquises par les étudiants sera rédigé en fin de second semestre.

III. Semestre 3 (L2 S3) – Directrice des études : Marion Botella

1. Organisation des cours (CM) et travaux dirigés (TD)

		SEMESTRE 3					
		ECTS	Heures	CM	TD	Modalités de contrôles	
Bloc Fondamental		24				Session intiale	Seconde chance
FONDA 5	Fondamentaux de la psychologie 5						
EXP2	Psychologie expérimentale 2	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT	CT
DEV2	Psychologie du développement 2	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CC	INTEGREE
FONDA 6	Fondamentaux de la psychologie 6						
PSP2	Psychophysiologie 2	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT	CT
NEURO2	Neuropsychologie 2	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT	CT
APR3	Apprentissage par la recherche 3	3	24		2h x 12 séances	CC	MÉMOIRE
HEPSY	Histoire de la psychologie	3	24	2h x 12 séances		CT	CT
Bloc LVE/Numérique		3					
ANP2	Anglais pour psychologues 2		24		2h x 12 séances	CC	INTEGREE
SDN	Science du Numérique		18		1h30 x 12 séances	CC	CT
Bloc TEDS		3					
TEDS	Transition écologique		18	1h30 x 12 séances		VALIDATION	NON
UE d'excellence facultative (1 à choisir parmi les options de L3)							
TOTAL SEMESTRE 3		30	252				

2. *Description des enseignements de L2 S3*

1) Fondamentaux de la Psychologie 5 (FONDA5) – 9 ECTS

a) EXP2 Psychologie expérimentale 2 (18h CM, 18h TD)

Responsable de l'UE : Nadia Alahyane

Objectifs : Connaitre les principaux modèles cognitifs, et leurs paradigmes expérimentaux dans les domaines de la perception, de l'attention et de la mémoire.

Contenu : Introduction à la psychophysique, perception auditive, perception et reconnaissance des objets et des visages, langage, présentation de différents modèles mnésiques unitaires et multicomposantes, modèles attentionnels et fonctions exécutives, émotions.

Mots-clés : Cognition fondamentale et appliquée, méthodologie expérimentale.

Références bibliographiques :

Nicolas S. (2012). La Psychologie Cognitive. Armand Colin. Collection Campus.

Habib M., Lavergne L. & Caparos S. (2018). Psychologie Cognitive. Armand Colin. Collection Portail.

Bagot J.-D (1999) Information, sensation et perception. Armand Colin. Collection Cursus.

b) DEV2 Psychologie du développement 2 (18h CM, 18h TD)

Responsable de l'UE : Nicolas Poirel

Objectifs : Cette UE doit permettre aux étudiants une maîtrise des fondamentaux du développement cognitif et socio-émotionnel. L'étudiant sera en mesure d'avoir une vision globale du développement dans différents domaines tels que la perception, les fonctions exécutives, la théorie de l'esprit, le langage oral, la mémoire et

le raisonnement, tout en ayant compris les outils et méthodes qui auront permis ces avancées scientifiques. L'objectif est aussi de perfectionner sa capacité à lire et à comprendre un article scientifique en anglais, grâce à la méthode QALMRI qui permet d'extraire les informations importantes.

Références bibliographiques :

Poirel, N. (2020). Neurosciences cognitives développementales, De Boeck.

Nader-Grosbois, N. (2011).

La théorie de l'esprit : entre cognition, émotion et adaptation sociale. De Boeck.

Babineau, M., & Peperkamp, S. (2017).

L'acquisition du langage chez le bébé. In: L'éducation à la lumière des neurosciences. Actes du 12ème colloque Petite Enfance. Genève : Service de la petite enfance, 55-62.

2) Fondamentaux de la Psychologie 6 (FONDA6) – 9 ECTS

a) PSP2 Psychophysiologie 2 (18h CM, 18h TD)

Responsable de l'UE : Stéphanie Mana

Objectifs : Cette UE se compose de **deux blocs** distincts : Un bloc « **psychopharmacologie** » qui présente les différents **psychotropes** et leurs mécanismes d'action au niveau **cérébral**. Un bloc « **processus sensorimoteurs** » qui aborde les traitements nerveux fondamentaux qui régissent la **perception** et l'**action**.

Références bibliographiques : Bear M.F., Connors B.W., & Paradiso M.A. (2016). Neurosciences - A la découverte du cerveau. Ed. Pradel ; Purves D., Augustine G. J., Fitzpatrick D., Hall W., Lamantia A., (2025). Neurosciences. Ed. De Boeck Sup ; Stahl S. (2015) Psychopharmacologie essentielle. Ed. Médecine Science Publications.

b) NEURO2 Neuropsychologie 2 (18h CM, 18h TD)

Responsable : Eva-Flore Msika

Objectifs : Cette UE définit, décrit et explique les grands syndromes neuropsychologiques de l'adulte (aphasies, agnosies, amnésies, apraxies, négligence spatiale unilatérale, troubles visuo-spatiaux, exécutifs, de la cognition sociale et métacognitifs), ainsi que leurs principales étiologies. Elle vise à maîtriser la terminologie et les concepts fondamentaux de la neuropsychologie, et à s'exercer au repérage et à la compréhension des signes cliniques à partir de cas concrets.

Références bibliographiques :

- Eustache, F., Faure, S., & Desgranges, B. (2023). *Manuel de neuropsychologie-6e éd.* Dunod.
- Siksou, M. (2012). *Introduction à la neuropsychologie clinique.* Dunod.

3) APR3 Apprentissage par la recherche 3 (24h TD, 3 ECTS)

Responsable : Nadia Alahyane

Objectifs : 1 - Savoir organiser son temps et ses tâches pour aboutir à la production d'un petit mémoire ayant la forme d'un article scientifique ; 2 - Opérationnaliser une question scientifique (passations comprises) ; 3 - Lire en anglais ; 4 - Synthétiser et présenter des données ; 5 - Structurer son raisonnement et la présentation de ce dernier, tant à l'écrit qu'à l'oral ; 6 - Connaître et respecter les contraintes éthiques propres aux expériences en psychologie.

Contenu : Cette UE a pour but de familiariser les étudiant(e)s à la recherche, à la méthodologie expérimentale, par la recherche. Les étudiant(e)s travaillent par groupes de 3 (soit 10 groupes par TD) pour réaliser les différentes étapes d'une recherche en psychologie expérimentale, sur un thème de leur choix (en psychologie cognitive ou sociale, sur des participants sains). Ils constitueront leur bibliographie, élaboreront leurs hypothèses, construiront leur matériel, recueilleront leurs données et en réaliseront une analyse et une interprétation. A la fin du semestre, ils devront avoir rédigé un mémoire prenant la forme d'un petit article scientifique et faire une présentation orale de leur étude en trinôme.

Mots-clés : psychologie cognitive, psychologie sociale, recherche scientifique, méthode expérimentale, éthique.

Références bibliographiques : La bibliographie dépend avant tout du thème des mémoires des étudiants.

Sockeel, P., & Anceaux, F. (2014). La démarche expérimentale en psychologie (3e éd.).

Nicolas, S. (2003). La psychologie cognitive. Armand Colin (en particulier le chapitre sur la méthodologie expérimentale p. 185-206)

4) HEPSY Histoire de la psychologie (24h CM, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Serge Nicolas

Objectifs : Acquérir un regard critique sur la psychologie et son histoire pour mieux s'orienter dans sa pratique future. Enrichir sa culture générale à travers la présentation des grands auteurs et événements qui ont marqué la naissance des grandes orientations de la psychologie et des questions qui se posent aujourd'hui.

Contenu : Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux problèmes conceptuels qui ont façonné la psychologie, à travers son histoire et ses rapports avec la philosophie. Qu'est-ce qu'un état mental, une faculté mentale ? Quel lien existe-t-il entre la pensée et le corps, le mental et le physique ? Comment la pensée peut-elle mouvoir le corps ? Comment appréhender l'étude du psychisme ? Voici quelques-unes des grandes questions que nous nous poserons, qui ont structuré la psychologie contemporaine et qui continuent d'alimenter les débats en philosophie et en épistémologie de la psychologie.

Mots-clés : Histoire, psychologie, philosophie, épistémologie, écoles de psychologie.

Références bibliographiques :

Nicolas, S. (2021). Histoire de la psychologie (3e édition). Paris : Dunod.

Nicolas, S. (2002). Histoire de la psychologie française. Paris : In Press.

5) ANP2 Anglais pour psychologues 2 (24h TD, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Céline Jalliffier-Merlon

Objectifs : Cette unité d'enseignement vise à développer la maîtrise de la terminologie de la recherche en psychologie et des codes de la communication scientifique en anglais. En petits groupes, les étudiants choisissent une allégation médiatique liée à la psychologie, mènent une analyse critique d'une étude empirique qui s'y rapporte et en présentent les résultats à l'oral en anglais.

Références bibliographiques :

Dempster, G., Sutherland, G., & Keogh, L. (2022). Scientific research in news media: A case study of misrepresentation, sensationalism and harmful recommendations. *JCOM*, 21(01), A06.

https://jcom.sissa.it/article/pubid/JCOM_2101_2022_A06/

Hutchins, J. A. (2020). Tailoring scientific communications for audience and research narrative. *Current Protocols Essential Laboratory Techniques*, 20(1), e40. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC7566313/>

Makeieff, N., Jalliffier-Merlon, C., & Zouaoui, K. (2019). *Studying Psychology in English: A Practical Guide*.

Dunod. <https://www.dunod.com/sciences-humaines-et-sociales/studying-psychology-in-english-practical-guide>

6) SDN Sciences du Numérique (18h TD, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Emmanuel Devouche

SDN se décompose en une première grande partie dédiée principalement au logiciel Excel, abordé comme un tableur favorisant la création, la gestion et l'analyse d'une base de données. L'enseignement se déroule en salle informatique, en demi-groupe, exclusivement sur les ordinateurs de la salle. Outre le logiciel Excel, nous utiliserons ponctuellement des outils accessibles en ligne, et nous nous appuierons régulièrement sur le logiciel Word afin de mettre en forme les tableaux et figures réalisés.

L'UE SDN intègre également le module DECRYPT :

- Un TD de 2h consacré à la recherche documentaire animé par le personnel des bibliothèques, à partir d'un sujet lié au champ disciplinaire des participants, donne l'occasion d'aborder avec les étudiants la méthodologie de la citation des sources, et de les sensibiliser ainsi aux risques du plagiat dès le début de leurs études supérieures.

- Un module asynchrone d'1h30 sur Moodle aborde : la construction du consensus scientifique et le cadre de la recherche à l'université, le fonctionnement du web et notamment des moteurs de recherche, la propagation

des informations sur les réseaux sociaux, la falsification d'images, les critères d'évaluation des documents web, le croisement des sources et des points de vue ainsi que les mécanismes de fabrique du doute scientifique. Une évaluation de chaque compétence est réalisée sur Moodle.

À noter que l'UE SDN ne forme pas à la certification PIX, chaque étudiant·e étant libre de la présenter par lui·elle-même.

7)UE de Complément : TEDS Transition écologique (18h CM, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Mathieu Cassotti

Le contenu du cours sera détaillé lors du 1^{er} cours

IV.Semestre 4 (L2 S4) – Directrice des études : Marion Botella

1. Organisation des cours (CM) et travaux dirigés (TD)

		SEMESTRE 4							
		ECTS	Heures	CM	TD	Modalités de contrôles			
Bloc Fondamental		24				Session intiale	Seconde chance		
FONDA 7	Fondamentaux de la psychologie 7								
CLI2	Psychologie clinique 2	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT	CT		
PAT2	Psychopathologie 2	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT	CT		
FONDA 8	Fondamentaux de la psychologie 8								
SOC2	Psychologie sociale 2	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT	CT		
DIF2	Psychologie différentielle 2	4,5	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT	CT		
ASD2	Analyse statistique des données 2	3	36	1h30 x 12 séances	1h30 x 12 séances	CT	CT		
APR4	Apprentissage par la recherche 4	3	24		2h x 12 séances	CC	MÉMOIRE		
Bloc LVE/Numérique		3							
ANP2	Anglais pour psychologues 2		24		2h x 12 séances	CC	INTEGREEE		
SDN	Science du Numérique		18		1h30 x 12 séances	CC	CT		
Bloc complémentaire (1 au choix) également PERS		3							
PEDAPP	Education et apprentissage		18		1h30 x 12 séances	CC	ORAL		
PLPAU	Licence pro Autismé		18		1h30 x 12 séances				
PMOT	Psychomotricité		18		1h30 x 12 séances				
PERGO	Ergonomie		18		1h30 x 12 séances				
PART	Art-thérapie		18		1h30 x 12 séances				
PPSYEN	Psychologue de l'éducation nationale		18		1h30 x 12 séances				
PPROG	Programmation informatique		18		1h30 x 12 séances				
PGERO	Psychologie gérontologique		18		1h30 x 12 séances				
PTRH	Psychologie du travail et des ressources humaines		18		1h30 x 12 séances				
PEDUSPE	Educateur spécialisé		18		1h30 x 12 séances				
PSAN	Psychologie de la santé		18		1h30 x 12 séances				

PAPP	Psychologie appliquée		18	1h30 x 12 séances	
PMARCO	Marketing et communication		18	1h30 x 12 séances	
UE TRANSVERSE	UE TRANSVERSE				
UE LIBRE	UE LIBRE				
UE d'excellence facultative (1 à choisir parmi les options de L3 ou stage recherche)					
		TOTAL SEMESTRE 4	30	245	en moyenne
		TOTAL LICENCE 2	60	497	en moyenne

2. Description des enseignements de L2 S4

1) Fondamentaux de la Psychologie 7 (FONDA7) – 9 ECTS

a) CL12 Psychologie clinique 2 (18h CM, 18h TD)

Responsable de l'UE : Jérôme Boutinaud

Objectifs : Cette ue présente toutes les différentes étapes du développement de l'enfant, envisagées sous l'éclairage fourni par la psychanalyse : du désir d'enfant à la grossesse, de la naissance à la petite enfance, de la période de latence à l'adolescence. Plusieurs auteurs fondamentaux (post-freudiens notamment) viendront en soutien à la réflexion. Seront aussi abordés les grands enjeux de la rencontre clinique avec l'enfant en souffrance (appréhension des processus en jeu dans ces situations, cadre et aspects techniques, positionnement du clinicien, travail avec les parents).

Références bibliographiques :

Freud A. (2002). Le traitement psychanalytique des enfants. PUF : Paris (7ème édition).

Klein M. (2013). La psychanalyse des enfants. PUF : Paris (collection Quadrige).

Winnicott D.W. (1958). De la pédiatrie à la psychanalyse. Dunod : Paris.

b) PAT2 Psychopathologie 2 (18h CM, 18h TD)

Responsable : Céline BONNAIRE

L'objectif des **cours magistraux** est d'appréhender les différents troubles psychotiques dans une perspective dimensionnelle (du normal au pathologique) et une étiologie épigénétique. Les **travaux dirigés** permettent aux étudiants de mener à bien une étude de cas en distinguant le diagnostic psychiatrique et le diagnostic psychologique afin de déterminer au mieux les différents niveaux de prise en charge.

Références

Favrod, J., Maire, A., Rexhaj, S., & Nguyen, A. (2012). *Se rétablir de la schizophrénie*. Elsevier Health Sciences France.

Moritz, S., Woodward, T. S., McCluskey, I., & Favrod, J. Entraînement des Habilités Métacognitives pour les patients avec une schizophrénie (EMC).

Mouchabac, S., & Guelfi, J. D. (2021). 17.2 Personnalités schizotypiques et schizoïdes. *Manuel de psychiatrie*, 384.

2) Fondamentaux de la Psychologie 8 (FONDA8) – 9 ECTS

a) SOC2 Psychologie sociale 2 (18h CM, 18h TD)

Responsable de l'UE : Catherine Verniers

Objectifs : Approfondir des connaissances théoriques et méthodologiques de la psychologie sociale, et les appliquer à l'analyse des phénomènes sociaux liés aux relations interpersonnelles (attraction interpersonnelle, formation d'impression, attribution causale, comportements pro-sociaux et agressifs) et aux relations intergroupes (stéréotypes, préjugés et discrimination).

Références bibliographiques :

- Leyens, J.-P. & Yzerbyt, V. (1997). Psychologie sociale. Mardaga.
Yzerbyt, V. & Klein, O. (2019). Psychologie sociale. De Boeck Supérieur.
Vallerand, R.J. (2006). Les fondements de la psychologie sociale (2 édition). Gaëtan Morin.

b) DIF2 Psychologie différentielle 2 (18h CM, 18h TD)**Responsable de l'UE : Marion Botella**

Objectifs : La psychologie différentielle s'intéresse aux variabilités interindividuelles, intra-individuelles et intergroupes. Cette unité d'enseignement a pour objectif de construire un regard critique sur les différences individuelles dans le domaine de l'intelligence à partir de son histoire, l'évolution de sa structure, ses méthodes, ses théories et ses origines. Les étudiants seront amenés à réfléchir aux théories de l'intelligence, aux tests correspondants et aux conséquences des différences individuelles.

Références bibliographiques :

- Huteau, M. (2021). *Psychologie différentielle : Cours, exercices et QCM corrigés* (5^{ème} éd.). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.hutea.2021.01>
- Grégoire, J. (2004). *L'évaluation clinique de l'intelligence de l'adulte*. Mardaga.
- Huteau, M., & Lautrey, J. (1999). *Évaluer l'intelligence. Psychométrie cognitive*. Puf.

3) ASD2 Analyse statistique des données 2 (18h CM, 18h TD, 3 ECTS)**Responsable : Joël AGEORGES**

Objectifs : La méthodologie des tests d'hypothèses a été introduite en L1. On développe dans cette UE des tests sur moyennes et proportions pour des groupes indépendants de sujets ou des mesures répétées (tests de Student, analyse de la variance, tests du khi-deux). On aborde l'analyse de régression linéaire (à une variable explicative).

Références bibliographiques :

- Howell, D., Yzerbyt, V., Bestgen, Y., Lefèvre, N., Bertrand, A. (2024). *Méthodes statistiques en sciences humaines*, 3^e édition. De Boeck.
- Pages, J., (2010). *Statistique générale pour utilisateurs 1-Méthodologie*, 2^e édition. Presses Universitaires de Rennes
- Dancey, C., Reidy, J. (2023). *Statistiques sans maths pour psychologues*. 3^e édition. De Boeck.

4) APR4 Apprentissage par la recherche 4 (24h TD, 3 ECTS)**Co-responsables d'APR4 : Carolina Baeza-Velasco & Camille Tordet**

L'objectif général est de faire découvrir aux étudiant·e·s les différentes étapes de construction d'un questionnaire standardisé sur le thème de la psychologie. À travers un apprentissage par la pratique, les étudiant·e·s travaillent en groupe pour concevoir un questionnaire (choix du thème, de la population et du format, élaboration des items), puis en évaluent les qualités psychométriques.

Références bibliographiques : Bernaud, J. L. (2014). Méthodes de tests et questionnaires en psychologie. Paris : Dunod.

5) ANP2 Anglais pour psychologues 2 (24h TD, 3 ECTS)**Responsable de l'UE : Céline Jalliffier-Merlon**

Objectifs : Cette unité d'enseignement vise à développer la maîtrise de la terminologie de la recherche en psychologie et des codes de la communication scientifique en anglais. En petits groupes, les étudiants choisissent une allégation médiatique liée à la psychologie, mènent une analyse critique d'une étude empirique qui s'y rapporte et en présentent les résultats à l'oral en anglais.

Références bibliographiques :

Dempster, G., Sutherland, G., & Keogh, L. (2022). Scientific research in news media: A case study of misrepresentation, sensationalism and harmful recommendations. *JCOM*, 21(01), A06.

https://jcom.sissa.it/article/pubid/JCOM_2101_2022_A06/

Hutchins, J. A. (2020). Tailoring scientific communications for audience and research narrative. *Current Protocols Essential Laboratory Techniques*, 20(1), e40. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC7566313/>

Makeieff, N., Jalliflier-Merlon, C., & Zouaoui, K. (2019). *Studying Psychology in English: A Practical Guide*. Dunod. <https://www.dunod.com/sciences-humanaines-et-sociales/studying-psychology-in-english-practical-guide>

6)SDN Sciences du Numérique (18h TD, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Emmanuel Devouche

SDN se décompose en une première grande partie dédiée principalement au logiciel Excel, abordé comme un tableur favorisant la création, la gestion et l'analyse d'une base de données. L'enseignement se déroule en salle informatique, en demi-groupe, exclusivement sur les ordinateurs de la salle. Outre le logiciel Excel, nous utiliserons ponctuellement des outils accessibles en ligne, et nous nous appuierons régulièrement sur le logiciel Word afin de mettre en forme les tableaux et figures réalisés.

L'UE SDN intègre également le module DECRIP :

- Un TD de 2h consacré à la recherche documentaire animé par le personnel des bibliothèques, à partir d'un sujet lié au champ disciplinaire des participants, donne l'occasion d'aborder avec les étudiants la méthodologie de la citation des sources, et de les sensibiliser ainsi aux risques du plagiat dès le début de leurs études supérieures.

- Un module asynchrone d'1h30 sur Moodle aborde : la construction du consensus scientifique et le cadre de la recherche à l'université, le fonctionnement du web et notamment des moteurs de recherche, la propagation des informations sur les réseaux sociaux, la falsification d'images, les critères d'évaluation des documents web, le croisement des sources et des points de vue ainsi que les mécanismes de fabrique du doute scientifique. Une évaluation de chaque compétence est réalisée sur Moodle.

À noter que l'UE SDN ne forme pas à la certification PIX, chaque étudiant·e étant libre de la présenter par lui·elle-même.

7) UE PERS Perspective (18h TD, 3 ECTS)

Coordinatrice de l'UE : Marion Botella

Objectifs : Permettre d'ouvrir des perspectives vers d'autres formations. Il s'agit à la fois de sensibiliser l'étudiant.e à d'autres pratiques professionnelles mais aussi de lui permettre de s'orienter vers d'autres formations (licences, licences professionnelles, concours d'entrée dans des écoles, autres masters d'Université Paris Cité).

Contenu : Les différents cours dispensés par des enseignants qualifiés dans chaque domaine de l'UE permettent à l'étudiant.e d'acquérir une sensibilisation à ces mêmes domaines voire de lui donner les éléments nécessaires pour s'orienter vers d'autres formations et d'autres pratiques professionnelles.

Listes des modules proposés : Psychomotricité, Éducation et apprentissage, Les métiers de la créativité, Art-thérapies, Licence professionnelle Autisme, Psychologie du travail et des ressources humaines, Marketing et communication, Programmation informatique, Psychologue de l'Éducation nationale, Educateur spécialisé, Psychologie appliquée, Psychologie de la santé, Psychologie gérontologique.

Références bibliographiques : Une bibliographie spécifique sera fournie à chaque étudiant de PERS en fonction de la thématique du module qu'il intègrera.

PERS Education et apprentissage

Responsables de l'UE : Muriel Yvorra

Objectifs : Initier les étudiants aux travaux sur l'enseignement et les apprentissages scolaires menés en sciences de l'éducation.

Contenu : Didactiques, apprentissages et évaluation scolaire.

Mots-clés : Education, Apprentissage, Enseignement, Formation, E-learning.

Références bibliographiques :

Allal L. (2008) « Evaluation des apprentissages » dans Dictionnaire de l'éducation van Zanten A. (dir.) PUF p 311-314

Becchi Egle, (1994) Compère Marie-Madeleine. Le curriculum. D'un point de vue didactique à une perspective historique. In: Histoire de l'éducation. n° 61, 1994. pp. 61-71.

Bertrand, Y. (1998). Théories contemporaines de l'éducation, Paris, Editions Nouvelles, Chronique Sociale.

CHABRUN C. (2013). Entrer en pédagogie Freinet, Paris : Libertalia, (coll. « n'autreécole »), 118 p. Étienne Bourgeois et al., (2011) Apprendre et faire apprendre, Presses Universitaires de France « Apprendre », p. 23-39.DOI 10.3917/puf.brgeo.2011.01.0023

IFE (2016), La différenciation pédagogique en classe, dossier IFE n° 113, nov 2016

PERS Licence professionnelle Autisme

Responsables : Émilie Cappe et Sandra Brouche

Objectif : Cet enseignement vise à accompagner les étudiants souhaitant s'orienter vers la Licence professionnelle « Intervention sociale – Accompagnement de publics spécifiques, parcours Trouble du Spectre de l'Autisme ». Il propose une découverte du contexte social, des approches éducatives et développementales, ainsi que des dispositifs d'accompagnement des personnes autistes. Les séances alternent apports théoriques et retours d'expérience de professionnels.

Références bibliographiques :

Boujut, É., Meylan, N., & Cappe, É. (2025). *Adaptation au stress en contexte scolaire*. Dunod.

Derguy, C., & Cappe, É. (2019). *Familles et trouble du spectre de l'autisme*. Dunod.

Rogé, B. (2022). *Autisme, comprendre et agir : Santé, éducation, insertion*. Dunod.

PERS Psychomotricité

Responsable de l'UE : Anne Vachez-Gatecel

Objectifs : Acquérir des connaissances en psychomotricité et ouvrir des perspectives vers la formation de psychomotricien.

Contenu : Histoire et grands axes de la formation et des débouchés professionnels. Épistémologie.

Vocabulaire du champ de la psychomotricité (Développement psychomoteur, fonctions psychomotrices et troubles psychomoteurs).

Mots-clés : Psychomotricité, définition, épistémologie, champs d'intervention du psychomotricien, médiations thérapeutiques.

Références bibliographiques :

BALLOUARD C. (2011), « Psychomotricité », 2ème édition, Paris, Dunod CALZA

A et CONTANT M. (2007), « Psychomotricité », Masson

GATECEL A. (2009), « Psychosomatique relationnelle et psychomotricité », Paris, Heures de France

GIROMINI F, ALBARET JM, SCIALOM P. (2011) : « Manuel d'enseignement de psychomotricité », Toulouse, Solal

GRABOT D. (2004), « Psychomotricien – Emergence et développement d'une profession », Marseille, Solal

POTEL C. (2010), « Etre psychomotricien, un métier du présent, un métier d'avenir », Ramonville SaintAgne, Erès

VACHEZ- GATECEL A et VALENTIN LEFRANC A (2019) : "Le grand livre des pratiques psychomotrices", Dunod

PERS Les métiers de la créativité

Responsable : Marion Botella

L'UE PERS permet aux étudiants de découvrir des débouchés autour de la psychologie. Plus spécifiquement dans ce PERS, les étudiants pourront découvrir les métiers qui portent sur et utilisent la créativité. Deux grands versants seront ainsi abordés : les métiers universitaires (enseignants et chercheurs en créativité) et les praticiens (consultants et formateurs en créativité).

Responsable de l'UE : Kévin Claeys-Dez

Objectifs : Cette UE s'organise autour de trois objectifs pédagogiques, à savoir aborder de manière générale ce que sont les art-thérapies pour donner envie aux étudiants d'approfondir ce qui les aura intéressés ; apporter des connaissances théoriques artistiques ; expérimenter ce que sont les art-thérapies par la mise en place d'un dispositif pratique permettant d'éprouver les processus à l'œuvre en art-thérapies.

Contenu : Cette UE se déroulera sous la forme d'un groupe de réflexion théorique sur les art-thérapies ainsi qu'autour d'un travail pratique dans chacune des grandes disciplines de l'art thérapie (Arts plastiques thérapie / musicothérapie / danse-thérapie / dramathérapie). Seront également abordées différentes notions reliées à l'art-thérapie telles que « les publics d'applications », « le cadre thérapeutique » et la « position d'art-thérapeute » à travers l'étude d'expérience clinique.

Mots-clés : Art, médiation, pratique.

Références bibliographiques :

Lecourt, E & Lubart. T. (2017). Les art-thérapies. Paris : Armand Colin.

Klein, J.-P. (2012). L'art-thérapie (8e éd.). Paris : Presses universitaires de France

PERS Psychologie du travail et des ressources humaines**Responsable de l'UE : Xabi Borteyrou**

Cette UE sensibilise les étudiant·es aux métiers de la psychologie du travail et des organisations (PTO). Des professionnel·les récemment diplômé·es de notre Université, exerçant dans des secteurs variés (entreprises privées, institutions publiques, agences, opérateurs de l'emploi, design/numérique, conseil indépendant), viennent présenter leur parcours et leurs missions. Les domaines abordés : risques psychosociaux (RPS) en privé (Orange) et en public (Sorbonne Université), inclusion & diversité (Publicis), accompagnement à la recherche d'emploi (Pôle emploi), UX design, et consulting indépendant. Ils évoqueront aussi leurs études et le passage de la vie académique vers la vie professionnelle. Les séances seront interactives.

Objectif final : outiller chaque étudiant·e pour décider si la PTO est une option pertinente pour la suite d'études.

Compétences visées :

- Identifier les grands domaines d'exercice et les compétences clés d'un·e psychologue du travail.
- Situer éthique & déontologie dans des interventions réelles (anonymisation, consentement, confidentialité).
- Analyser une situation de travail à partir d'un témoignage outillé (problématisation, indicateurs, parties prenantes).
- Élaborer un plan d'orientation (stages, ressources, compétences à développer) aligné avec son projet.

PERS Psychologie de la santé**Responsable de l'UE : Aurélie Untas**

Objectifs : L'objectif est de découvrir la psychologie de la santé et le métier de psychologue dans ce domaine. Après une brève présentation de l'histoire de la discipline, des modèles et concepts théoriques importants sont abordés, avec des illustrations dans le domaine de la prévention et de la pratique clinique, notamment dans l'accompagnement des personnes qui ont une maladie grave, de leurs proches et du rôle des soignants.

Références bibliographiques :

Bruchon-Schweitzer, M., Boujut, E. (2014). Psychologie de la santé. Modèles, concepts, méthodes. Paris : Dunod. 2ème Edition.

Ogden, J. (2025). Psychologie de la santé. Bruxelles : De Boeck. 4ème Edition.

Fisher, G.-N., Tarquinio, C., Dodeler, V. (2025). Les bases de la psychologie de la santé. Paris : Dunod.

PERS Psychologie appliquée**Responsable de l'UE : Dorine Vergilino-Perez**

Objectifs : Montrer aux étudiants intéressés par la psychologie cognitive et ses applications les différents secteurs d'activités dans lesquels ils sont susceptibles de s'insérer. La psychologie cognitive se déploie aujourd'hui dans de très nombreux secteurs dans lesquels une parfaite connaissance du fonctionnement cognitif humain est indispensable. Un panorama des débouchés possibles sera dressé dans différents

domaines tels que l'aide à la personne (neuro-prothèses sensorielles, neurofeedback, aide à la mobilité et à l'accessibilité des transports), les nouvelles technologies (intelligence artificielle, robotique, monde augmenté), l'éducation (multimédia, e-learning, soft skills...), l'économie et le marketing (études d'impact, comportement du consommateur, nudges...), l'UX-Design (design interactif, test utilisateurs). Les étudiants seront amenés à réfléchir autour des questions théoriques, méthodologique et éthiques concernées par les différentes applications de la psychologie cognitive.

PERS Marketing et communication

Responsable de l'UE : Mélody Mailliez

Objectifs : Comprendre comment le marketing mobilise les biais décisionnels pour influencer nos comportements, tout en explorant les principes du Marketing social à travers la conception d'une campagne appliquée à un sujet d'intérêt sociétal majeur.

Références bibliographiques :

Chabrol, C., & Radu, M. (2008). Psychologie de la communication et de la persuasion : Théories et applications. De Boeck Supérieur.

Gallois-Morvan, K., Arwidson, P., Hastings, G., & Nguyen Thanh, V. (2023). Marketing social : De la compréhension des publics au changement de comportement (2^e éd.). Rennes : Presses de l'EHESS.

Intartaglia, J. (2019). La pub qui cartonne ! : Les dessous des techniques publicitaires qui font vendre. De Boeck Supérieur.

Wänke, M. (Ed.). (2008). Social psychology of consumer behavior. Psychology Press.

PERS Psychologue de l'Education Nationale

Responsable de l'UE : Iris Menu

Cette UE propose une découverte du métier de psychologue de l'Éducation nationale, à travers l'intervention de professionnel·les des spécialités Éducation, Développement et Apprentissages (EDA) et Éducation, Développement et Orientation (EDO). Elle permet de comprendre leurs missions, leurs contextes d'exercice, leurs outils et leurs collaborations au sein du système éducatif, ainsi que les enjeux éthiques et institutionnels liés à la pratique.

PERS Psychologie gérontologique

Responsable de l'UE : Alexia Baudouin

Objectifs : Sensibiliser au domaine de la gérontologie, plus particulièrement à la psychologie gérontologique mais aussi aux métiers en lien avec l'action gérontologique en générale. Il aborde les aspects démographiques du vieillissement, la vieillesse dans notre société, le vieillissement cognitif, la neuropsychologie et la psychopathologie du vieillissement. Il présente les lieux d'exercice de la psychologie gérontologique et les différentes professions en lien avec la gérontologie.

V. Semestre 5 (L3 S5) – Directrice des études : Sarah Vibert

1. Organisation des cours (CM) et travaux dirigés (TD)

		SEMESTRE 5					
		ECT S	Heure s	CM	TD	Modalités de contrôles	
Bloc Fondamental 1		15				Session initiale	Seconde chance
CLI3	Psychologie clinique 3	3	30	1h30 x 10 séances	1h30 x 10 séances	CT	CT
DIF3	Psychologie différentielle 3	3	30	1h30 x 10 séances	1h30 x 10 séances	CT	CT
EXP3	Psychologie expérimentale 3	3	30	1h30 x 10 séances	1h30 x 10 séances	CT	CT
PAT3	Psychopathologie 3	3	30	1h30 x 10 séances	1h30 x 10 séances	CT	CT

NEURO3	Neuropsychologie 3	3	30	1h30 x 10 séances	1h30 x 10 séances	CT	CT
Bloc Fondamental 2 (1 au choix)		6					
MCLI	Dynamique de l'entretien clinique	38	1h30 x 12 séances	2h x 10 séances		CC	ECRIT
MPAT	Psychopathologie, clinique et santé		1h30 x 12 séances	2h x 10 séances			
MTVS	Travail et vie sociale		1h30 x 12 séances	2h x 10 séances			
MEDU	Psychologie de l'éducation et du développement		1h30 x 12 séances	2h x 10 séances			
MNEURO	Neuropsychologie		1h30 x 12 séances	2h x 10 séances			
Bloc Fondamental 3 (1 au choix)		3					
TCLI	TER Psychologie Clinique	12		2h x 6 séances		CC	ORAL
TPAT	TER Psychopathologie			2h x 6 séances			
TSOC	TER Psychologie Sociale			2h x 6 séances			
TDEV	TER Psychologie du Développement			2h x 6 séances			
TNEURO	TER Neuropsychologie			2h x 6 séances			
TEXP	TER Psychologie Expérimentale			2h x 6 séances			
TPHY	TER Psychophysiologie			2h x 6 séances			
TDTE	TER Psychologie Différentielle, du Travail et Ergonomie			2h x 6 séances			
Bloc LVE		3					
ANP3	Anglais pour psychologues 3	24		2h x 12 séances		CC	INTEGREE
Bloc Complémentaire 1 (1 au choix)							
OCLI	Option Psychologie clinique	18		1h30 x 12 séances		CC	ORAL
ODTE	Option Psychologie DTE			1h30 x 12 séances			
ODEV	Option Psychologie du Développement			1h30 x 12 séances			
OPHY	Option Psychophysiologie			1h30 x 12 séances			
OPAT	Option Psychopathologie			1h30 x 12 séances			
OSOC	Option Psychologie Sociale			1h30 x 12 séances			
ONEUR	Option Neuropsychologie			1h30 x 12 séances			
OANG	Option Anglais			1h30 x 12 séances			
OEXP	Option Psychologie Expérimentale			1h30 x 12 séances			
UE d'excellence facultative (1 à choisir parmi les options de L3 ou stage complémentaire recherche)							
TOTAL SEMESTRE 5		30	242				

2. Description des enseignements de L3 S5

1) CLI3 Psychologie clinique 3 (15h CM, 15h TD, 3 ECTS)**Responsables de l'UE : Manuella de Luca, Benoît Verdon**

Objectifs : Cet enseignement vise à accompagner les étudiants dans la construction d'une démarche clinique et psychopathologique pour penser les problématiques narcissiques, dépressives et perverses, la place du corps et de l'angoisse, les troubles limites et psychotiques, la dialectique entre normalité et pathologie. Il s'agit d'apprendre à analyser la dynamique du fonctionnement psychique d'un sujet à partir des manifestations observées dans la rencontre clinique, tout en intégrant des éléments significatifs de son histoire et de son environnement. Les étudiants seront ainsi en mesure de discuter les modalités de fonctionnement psychique, d'identifier processus, ressources et fragilités, puis de formuler des hypothèses diagnostiques et des propositions de prise en charge.

Références bibliographiques : Chabert, C. & Verdon, B. (2008). *Psychologie clinique et psychopathologie*. Presses Universitaires de France, deuxième édition mise à jour 2020.

De Luca, M. & Estellon, V., (2015). *Des névroses aux états limites*. Armand Colin

Lempérière, T., Féline, A., Adès, J., Hardy, P. & Rouillon, F. (2006). *Psychiatrie de l'adulte*. Masson.

2) DIF3 Psychologie différentielle 3 (15h CM, 15h TD, 3 ECTS)**Responsable de l'UE : Maria Pereira Da Costa**

Objectifs : Comprendre comment les différences intra, inter individuelles et intergroupes s'expriment dans l'interaction entre l'individu et son environnement. Nous nous intéresserons à des processus complexes illustrant la flexibilité et l'interaction Personne x Situation dans les domaines cognitifs, conatifs et émotionnels.

Références bibliographiques :

Ashton, M. M. C. (2014). *Psychologie de la personnalité et des différences individuelles*. De Boeck Supérieur.

Clément, E. (2021). *La flexibilité cognitive : pierre angulaire de l'apprentissage*. ISTE Éditions.

Ohlmann, T. (2018). Vicariances : la flexibilité du vivant. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 47(1), 1–24.

3) EXP3 Psychologie expérimentale 3 (15h CM, 15h TD, 3 ECTS)**Responsable de l'UE : Valentina La Corte**

Objectifs : Approfondir et s'approprier les concepts théoriques et méthodes d'étude de la psychologie cognitive.

Contenu : Attention. Contrôle oculomoteur. Liens Perception-Action. Asymétries perceptives et motrices. Cognition spatiale. Intégration multimodale. Mémoire autobiographique et consolidation. Émotions. Cognition numérique.

Mots-clés : Cognition, Méthodologie expérimentale, Interprétation des résultats expérimentaux.

Références bibliographiques :

Sternberg R.J. (2015) Manuel de psychologie cognitive du laboratoire à la vie quotidienne. De Boeck, collection ouvertures psychologiques.

Lieury A. (2015) Manuel visuel de psychologie cognitive. Dunod.

4)PAT3 Psychopathologie 3 (15h CM, 15h TD, 3 ECTS)**Responsables de l'UE : Léonor Fasse et Isabelle Varescon**

Objectifs pédagogiques : Poursuivre la formation des étudiant.e.s à la psychologie clinique et à la psychopathologie de l'adulte dans une approche intégrative. La sémiologie, les différentes théories qui permettent de comprendre l'apparition et le maintien des troubles, ainsi que les modalités d'intervention sont présentées en CM. Dans les TD, des études de cas illustrant ces différents troubles sont travaillées.

Références bibliographiques :

Barlow, D.H. Durand, V.M. (2016). *Psychopathologie, une perspective multidimensionnelle*. Louvain la Neuve, De Boeck.

Besche-Richard, C., Bungener, C. (2025). *Psychopathologies de l'adulte. Approche intégrative*. Paris, Dunod, p. 5-12.

Ionescu, S. (2025). *15 approches de la psychopathologie*. Paris, Dunod.

Responsable : Sara Salgues**Objectifs :**

- Connaitre les signes caractéristiques des grands syndromes neuropsychologiques
- Construire un socle solide de connaissance concernant les grands modèles cognitifs de la neuropsychologie
- Savoir analyser et interpréter des performances aux tests neuropsychologiques par l'application des principes de psychométrie
- Se familiariser avec des tests classiques d'évaluation neuropsychologique chez l'adulte

Références bibliographiques :

- Jambaqué, I., Auclair, L. (2008). Introduction à la neuropsychologie : de l'enfant et de l'adulte. Belin.
- Gil, R. (2024). Neuropsychologie. (7ème édition). Elsevier Masson.
- Sacks, O. (1992). L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau. Seuil.

6)MPPP Méthodes et pratiques professionnelles des psychologues (24 CM, 20h TD, 6ECTS)

Objectifs : Initier aux théories et aux pratiques du bilan psychologique et de l'entretien, deux outils spécifiques et indispensables à la profession de psychologue.**Contenu :** Pour le bilan, initiation aux principes de passation, de cotation et d'analyse des tests dans une visée d'évaluation du fonctionnement psychique individuel dans une perspective clinique. - Pour l'entretien, initiation et sensibilisation aux différentes conduites et techniques d'entretien en fonction des situations professionnelles diverses dans lesquelles exercent les psychologues en lien avec les masters proposés.

Cet enseignement se compose de 5 options possibles :

a) MPPP Dynamique de l'entretien clinique**Responsable de l'UE : Maïa Guinard****Objectifs :** Cet enseignement se propose d'initier les étudiants aux dispositifs cliniques du bilan psychologique et de l'entretien clinique dans une perspective psychodynamique.**Contenu :** Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiants aux spécificités de l'écoute, de l'observation et de la compréhension cliniques dans le cadre de la dynamique relationnelle intersubjective toujours originale entre un psychologue et un sujet singulier. Cette démarche qui trouve ses fondements et son actualité dans la pensée psychanalytique d'hier et d'aujourd'hui permet d'aborder et de clarifier des notions essentielles et complexes mais inhérentes à toute rencontre clinique, telle que le cadre, le contrat et l'alliance, les processus de transfert et de contre-transfert, la neutralité bienveillante, les contenus manifestes et latents. Des études de cas sur papier ou par vidéo permettront aux étudiants, en TD et en cours magistraux, de se familiariser avec cette pratique majeure du psychologue clinicien.**Mots-clés :** examen psychologique, entretien clinique, approche psychodynamique.**Références bibliographiques :**

Chabert, C., Louët, E., Azoulay, C., Verdon, B. (2020). Manuel du Rorschach et du TAT : Interprétation psychanalytique. Paris : Dunod.

Jung, Johann, et François-David Camps. Psychopathologie et psychologie clinique. Perspectives contemporaines. Dunod, 2020

b) MPPP Psychopathologie, clinique et santé**Responsable de l'UE : Léa Plessis****Objectifs :** A l'issue des cours de l'UE MPPP PAT, les étudiants seront capables de comprendre les enjeux et les spécificités de la conduite d'entretiens et de bilans psychologiques en fonction des personnes qui les sollicitent et des contextes d'intervention.**Références bibliographiques:**

Bordin, E. S. (1979). The generalizability of the psychoanalytic concept of the working alliance.

Psychotherapy: Theory, Research & Practice, 16(3), 252–260.

Poussin, G. (2017). *La pratique de l'entretien clinique* (5e éd.). Dunod.

-Rogers, C.-R. (2019). *La relation d'aide et la psychothérapie* (12e éd.). ESF Sciences humaines.

c) MPPP Psychologie de l'éducation et du développement

Responsable de l'UE : Felipe Fernandes Pegado

Objectifs : Cette UE initie les étudiants aux méthodes et pratiques de la psychologie de l'éducation et du développement. Il aborde les aspects éthiques, l'évaluation psychologique et la prise en charge des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant et l'adolescent. Les cours présentent les rôles du psychologue dans divers contextes (scolaire, clinique, recherche), tandis que les travaux dirigés favorisent l'acquisition de compétences pratiques (entretien, dynamique des rendez-vous, interprétation de tests, raisonnement clinique, communication des résultats). L'UE est coordonnée avec le stage en psychologie de l'éducation pour une approche intégrée de la formation.

Références bibliographiques :

Houdé, O., Pineau, A., & Borst, G. (2020). *Psychologie du développement : Enfance et adolescence*. Paris : PUF.
American Psychological Association, Coalition pour la psychologie dans les écoles et l'éducation. (2015). *Les 20 principes essentiels de la psychologie pour l'enseignement et l'apprentissage de la maternelle à la terminale*. (<https://www.apa.org/ed/schools/teaching-learning/top-twenty-principles-french.pdf>)

Les troubles spécifiques des apprentissages. Inserm, 2017

(<https://www.inserm.fr/dossier/troubles-specifiques-apprentissages/>)

d) MPPP Neuropsychologie

Responsable : Elodie Bertrand

Cet enseignement est consacré aux pratiques professionnelles en neuropsychologie aux différentes périodes de la vie. Ce cours présente les objectifs de l'entretien auprès des patients neurologiques et/ou leurs proches, d'une part, lors de l'anamnèse et de l'observation/repérage des signes cliniques, et d'autre part, lors de la prise en charge du patient et l'aide à son entourage. Il propose une initiation à l'évaluation neuropsychologique chez l'enfant, l'adulte et la personne âgées et présente le rôle du psychologue dans différents contextes d'intervention.

e) MPPP Travail et vie sociale

Responsable de l'UE : Marie Chizallet

Objectifs : Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants aux pratiques de l'entretien, dans le champ de la psychologie du travail et vie sociale.

Contenu : Les cours portent sur la méthodologie d'entretien dans le champ de la psychologie du travail et vie sociale. Cette méthodologie est travaillée en trois parties. Dans une première partie, il est abordé la variété des entretiens de recherche et particulièrement le focus groupe. Cette partie s'intéresse également à l'intégration des entretiens de recherche en psychologie dans les méthodes mixtes de recherche. Enfin cette partie se termine par des considérations macroéthiques en situant les entretiens de recherche dans une perspective de justice sociale. Une seconde partie porte sur l'entretien en contexte professionnel : après avoir répertorié les différents entretiens en contexte professionnel, nous nous intéresserons à l'entretien de recrutement et à l'entretien à visée diagnostic sur les risques psychosociaux. Au travers de ces deux exemples, nous verrons comment la méthode des tests permet de construire un entretien structuré pour accroître sa validité. Une dernière partie s'intéresse aux entretiens mobilisés dans la pratique de l'ergonomie pour développer une approche globale de la situation de travail. Plus précisément, les entretiens exploratoire, d'auto-confrontation et d'explicitation seront travaillés et permettront de mettre en évidence un concept clé de l'ergonomie, celui de l'activité.

Mots-clés : focus-group, méthodes mixtes de recherche, justice sociale, auto confrontation, entretien d'explicitation, intervention ergonomique, activités verbales, entretien, recrutement, biais, diagnostic, risques psychosociaux.

Références bibliographiques :

Cahour, B., & Pentimalli, B. (2005). Conscience périphérique et travail coopératif dans un caférestaurant. Activités, 2(2-1).

- Falzon, P. (1991). Les activités verbales dans le travail. Modèles en analyse du travail, 229-252. Fassinger, R., & Morrow, S. (2013). Toward Best Practices in Quantitative, Qualitative, and MixedMethod Research : A Social Justice Perspective. Journal for Social Action in Counseling and Psychology, 5(2), 69-83.
- Kitzinger, J., Marková, I., & Kalampalikis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups ? Bulletin de Psychologie, 57(471), 237-243.
- Laberon, S. (2011). Psychologie et recrutement : modèles, pratiques et normativités. De Boeck.
- Mollo V., 2002, « La construction des procédures par la pratique : le rôle des outils ergonomiques ». In J.M. Evesque, A.M. Gautier, Y. Schwartz et al. (Eds.), Communication au XXXVIIe congrès de la SELF, les évolutions de la prescription. Aix-en-Provence : 25-27 septembre, pp.201-208.
- Tashakkori, A., Teddlie, C., & Sines, M. C. (2012). Utilizing Mixed Methods in Psychological Research. In I. Weiner (Ed.), Handbook of Psychology, Second Edition. Hoboken, NJ, USA : John Wiley & Sons, Inc. <https://doi.org/10.1002/9781118133880.hop202015>
- Vermersch, P. (1994). L'entretien d'explicitation. Issy-Les-Moulineaux, France : ESF Editeur.

7)UE TER1 Travail d'étude et de recherche 1 (12h TD, 3 ECTS)

Coordinatrice de l'UE : Mélody Mailliez

Objectifs : Initiation à toutes les étapes de la recherche en psychologie, c'est-à-dire formulation d'une problématique, recherche documentaire, investigations "de terrain", analyse et interprétation de données, restitution de la recherche. Le travail demandé ne peut se réduire à un exposé ou à une fiche de lecture.

Contenu : Réel travail de recherche original comprenant observations, entretiens, enquêtes ou expériences. Élaboration d'éléments d'analyse et d'interprétation. Cet ensemble d'activités aboutit à la rédaction d'un court rapport (voir brochure TER-L).

8) ANP3 Anglais pour psychologues 3 (24h TD, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Marina Bastounis

Objectifs : L'unité s'inscrit dans l'axe santé planétaire et transition écologique et vise à renforcer les compétences en élaboration de projet de recherche, en communication scientifique en anglais, et en travail d'équipe. Les étudiants développent une problématique à partir d'une revue de littérature et définissent une méthodologie pour tester leurs hypothèses. L'objectif est de produire des connaissances utiles pour répondre à des défis concrets en santé publique, écologie ou politique sociale.

Références bibliographiques

- Cuijpers, P., Miguel, C., Ciharova, M., Ebert, D., Harrer, M., Karyotaki, E., Noma, H., & Kessler, R. C. (2023). Impact of climate events, pollution, and green spaces on mental health: an umbrella review of meta-analyses. *Psychological Medicine*, 53(3), 638-653. <https://doi.org/10.1017/S0033291722003890>
- Santos, O., Gaspar de Matos, M., Simões, C., Loureiro, M., Baptista, M. J., & Machado, M. C. (2021). Health Behavior and Planetary Health: A Multi-Level Environmental Health Approach. *European Psychologist*, 26(3), 215-227. <https://doi.org/10.1027/1016-9040/a000437>
- Makeieff, N., Jalliffier-Merlon, C., & Zouaoui, K. (2019). *Studying Psychology in English: A Practical Guide*. Dunod. <https://www.dunod.com/sciences-humanaines-et-sociales/studying-psychology-in-english-practical-guide>

9)UE OP1 Option de psychologie 1 (24h TD, 3 ECTS)

Coordinateur de l'UE : Théo Besson

Objectifs : Étudier et approfondir, avec un enseignant-chercheur, une thématique relevant d'un champ particulier de la psychologie. Aborder les questions inhérentes à cette thématique à la lumière des connaissances théoriques et données empiriques les plus récentes.

Contenu : Spécifique à l'option choisie (voir Brochure des Options).

1. *Organisation des cours (CM) et travaux dirigés (TD)*

		SEMESTRE 6					
		ECT S	Heure s	CM	TD	Modalités de contrôles	
Bloc Fondamental 1		12				Session intiale Seconde chance	
PSP3	Psychophysiologie 3	3	30	1h30 x 10 séances	1h30 x 10 séances	CT CT	
ASD3	Analyse statistique des données 3	3	30	1h30 x 10 séances	1h30 x 10 séances	CT CT	
DEV3	Psychologie du Développement	3	30	1h30 x 10 séances	1h30 x 10 séances	CC INTEGREE	
SOC3	Psychologie sociale 3	3	30	1h30 x 10 séances	1h30 x 10 séances	CT CT	
Bloc Fondamental 2 (1 au choix)		3					
RCLI	Renforcement Psychologie Clinique	18 1h30 x 12 séances				CC ECRIT	
RDTE	Renforcement Psychologie DTE	18 1h30 x 12 séances					
RDEV	Renforcement Psychologie du Développement	18 1h30 x 12 séances					
REXP	Renforcement Psychologie Expérimentale	18 1h30 x 12 séances					
Bloc Fondamental 3 (1 au choix)		3					
RPAT	Renforcement Psychopathologie	18 1h30 x 12 séances				CC ECRIT (ORAL RPHY)	
RSOC	Renforcement Psychologie sociale	18 1h30 x 12 séances					
RPHY	Renforcement Psychophysiologie	18 1h30 x 12 séances					
RASD	Renforcement Analyse des données	18 1h30 x 12 séances					
Bloc Fondamental 4 (1 au choix)		3					
TCLI	TER Psychologie clinique	12 2h x 6 séances				MÉMOIRE MÉMOIRE	
TPAT	TER Psychopathologie	12 2h x 6 séances					
TSOC	TER Psychologie sociale	12 2h x 6 séances					
TDEV	TER Psychologie du Développement	12 2h x 6 séances					
TNEURO	TER Neuropsychologie	12 2h x 6 séances					
TEXP	TER Psychologie Expérimentale	12 2h x 6 séances					
TPHY	TER Psychophysiologie	12 2h x 6 séances					
TDTE	TER Psychologie DTE	12 2h x 6 séances					
Bloc Complémentaire 1 (1 au choix)		6					
SCLI	Dynamique de l'entretien clinique	12 2h x 6 séances				RAPPORT DE STAGE RAPPORT DE STAGE	

SPAT	Psychopathologie, clinique et santé	12	2h x 6 séances	
STVS	Travail et vie sociale	12	2h x 6 séances	
SEDU	Psychologie de l'éducation et du développement	12	2h x 6 séances	
SNEURO	Neuropsychologie	12	2h x 6 séances	
Bloc Complémentaire 2 (1 au choix)		3		
OCLI	Option Psychologie clinique	18	1h30 x 12 séances	CC ORAL
ODTE	Option Psychologie DTE	18	1h30 x 12 séances	
ODEV	Option Psychologie du Développement	18	1h30 x 12 séances	
OPHY	Option Psychophysiolgie	18	1h30 x 12 séances	
OPAT	Option Psychopathologie	18	1h30 x 12 séances	
OSOC	Option Psychologie Sociale	18	1h30 x 12 séances	
ONEUR	Option Neuropsychologie	18	1h30 x 12 séances	
OANG	Option Anglais	18	1h30 x 12 séances	
OEXP	Option Psychologie Expérimentale	18	1h30 x 12 séances	
UE TRANSVERSE	UE Transverse			
UE LIBRE	UE Libre			
UE d'excellence facultative (1 à choisir parmi les options de L3 ou stage complémentaire recherche)				
TOTAL SEMESTRE 6		30	198	
TOTAL LICENCE 3		60	440	

2. Description des enseignements de L3 S6

1) PSP3 Psychophysiologie 3 (15h CM, 15h TD, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Laurence Chaby

Objectifs : Ce cours propose une introduction aux bases neurobiologiques des fonctions cognitives complexes. Il explore notamment les mécanismes cérébraux impliqués dans la perception, la mémoire, les fonctions exécutives et les émotions, en articulant les approches issues de la neuroanatomie, de la neurophysiologie et de la neuroimagerie. Les étudiants acquièrent les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension des relations entre gènes, cerveau et comportement, ainsi que des mécanismes de plasticité cérébrale. Les travaux dirigés sont consacrés aux principales techniques de neuroimagerie anatomique et fonctionnelle utilisées en recherche et en clinique pour l'étude du fonctionnement cérébral humain. L'ensemble vise à développer une compréhension multi-niveau du fonctionnement cognitif, de ses déterminants biologiques à ses manifestations comportementales.

Références bibliographiques : Purves, D., Augustine, G. J., Groh, J. M., Huettel, S. A., LaMantia, A. S., & White, L. (2025). Neurosciences. De Boeck Supérieur ; Kolb, B., Whishaw, I. Q., & Teskey, G. C. (2025). Cerveau et comportement. De Boeck Supérieur.

2) ASD3 Analyse statistique des données 3 (15h CM, 15h TD, 3 ECTS)

Responsable de l'UE : Cristina Aelenei

Objectifs : Dans la continuité du cours ASD2, le cours ASD3 aborde les techniques statistiques permettant d'analyser des prédicteurs catégoriels impliquant des groupes indépendants ou des mesures répétées, ainsi que des plans comportant plusieurs facteurs. Il traite également des relations entre variables continues. Les étudiants seront ainsi formés à l'utilisation des tests statistiques de régression linéaire simple et multiple.

Références bibliographiques :

Howell, D., Yzerbyt, V., Bestgen, Y., Lefèvre, N., Bertrand, A. (2024). *Méthodes statistiques en sciences humaines*, 3^e édition. De Boeck.

Judd, C.M., McClelland, G.H., Ryan, C.S. Muller, D., Yzerbyt, V. (2010). *Analyse des données : une approche par comparaison de modèles*. De Boeck.

3) DEV3 : Psychologie du développement 3 (L3, 15h TD, 15h CM)

Responsable de l'UE : Émilie Salvia

Objectifs : DEV3 aborde les domaines d'application de la psychologie du développement, notamment le monde de l'éducation et les troubles neuro-développementaux. Les mécanismes généraux d'apprentissage (mémorisation, stratégies) ainsi que les apprentissages spécifiques comme la lecture et le comptage y sont étudiés. Les pathologies associées à ces apprentissages, telles que la dyslexie et la dyscalculie, sont présentées. L'UE traite également des troubles du développement comme le TDAH et l'autisme. L'approche développementale est mise en avant pour mieux comprendre ces apprentissages et pathologies.

Références bibliographiques :

Bouvard, M. (2016). Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité de l'enfant à l'adulte : Approche développementale. Dunod.

Cognet, Georges, & Bachelier, D. Clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Approches intégrative et neuropsychologique. Dunod.

Houdé, Olivier, & Borst, Grégoire. Le cerveau et les apprentissages. Nathan. Jumel, Bernard.

4) SOC3 Psychologie sociale 3 (15h CM, 15h TD, 3 ECTS)

Responsables de l'UE : Sanitioso Bo & Mélody Mailliez

Objectifs : Introduire l'approche de la cognition sociale, qui étudie comment les individus perçoivent, interprètent et utilisent l'information sociale. Ce cours aborde les différents processus liés au soi, à autrui, aux stéréotypes, au jugement et à la prise de décision et à la régulation des comportements, en les replaçant dans l'évolution historique de la psychologie sociale expérimentale.

Références bibliographiques :

Hewstone, M., & Stroebe, W. (Eds.). (2021). *An introduction to social psychology*. John Wiley & Sons.

Fiske, S.T. (2008). *Psychologie sociale*. Bruxelles : De Boeck.

Fiske, S.T. & Taylor, S.E. (2016). *Social Cognition: From brains to culture*. Los Angeles, CA: Sage publications Ltd.

Ric, F., & Muller, D. (2017). *La cognition sociale*. Presses universitaires de Grenoble.

5) UE Renforcement 1 (18h TD, 3 ECTS)

Objectifs : L'objectif des renforcements est d'approfondir les concepts théoriques, méthodes d'étude, et outils des différentes sous-disciplines de la psychologie en favorisant une démarche active de l'étudiant en TD. Ces enseignements optionnels (1 option à choisir parmi 4) permettent une spécialisation progressive qui vient compléter les enseignements fondamentaux obligatoires dans chacune des sous-disciplines de la psychologie.

Contenu : Cet enseignement se compose de 4 options possibles :

- Renforcement en psychologie clinique
- Renforcement en psychologie différentielle
- Renforcement en psychologie du développement
- Renforcement en psychologie expérimentale

Renforcement en psychologie clinique

Responsable de l'UE : Philippe Drweski

Objectifs : Le cours vise à approfondir les grands enjeux de l'approche clinique psychanalytique, dans le sillage de ce qui a été enseigné dans les cours de CLI1 et de CLI2.

Contenu : Au travers de l'étude et de l'analyse de plusieurs nouveaux textes fondamentaux, certains plus anciens et d'autres résolument contemporains, seront abordés de façon élargie différents aspects de l'approche clinique psychanalytique : éléments psychopathologiques, grands enjeux de la rencontre clinique avec des patients de tout âge, approfondissement de concepts clés.

Mots-clés : Psychanalyse, Psychopathologie, Approche clinique, Concepts fondamentaux.

Références bibliographiques :

Chabert C., Verdon B. (2008). Psychologie clinique et psychopathologie. Paris : Puf.

De Mijolla A. (2002). Dictionnaire international de la psychanalyse. Paris : Calmann-Lévy.

Laplanche J. Pontalis J.B. (1967). Vocabulaire de la psychanalyse. Paris : Puf (Édition Quadrige : 2007)

Renforcement en psychologie différentielle

Responsable de l'UE: Franck Zenasni

Objectifs : Approfondir les connaissances sur la nature, l'ampleur, les causes et les conséquences des différences psychologiques entre les individus et les groupes d'individus. Pour cela, nous souhaitons présenter les données scientifiques récentes dans différents domaines comprenant notamment l'étude des comportements organisationnels, des comportements d'orientation et de carrière ; les comportements prosociaux et/ou pro-environnementaux, les comportements d'apprentissage. De façon non exhaustive, les thèmes suivants seront par exemple étudié : l'empathie, la gratitude, l'autocensure ou auto-sélection, la capacité à envisager un monde futur positif, les compétences, les ressources psychologiques, etc. Les méthodes et les outils d'analyse de ces différences interindividuelles seront présentées et discutées.

Références bibliographiques :

Thielmann, I., Spadaro, G., & Balliet, D. (2020). Personality and prosocial behavior: A theoretical framework and meta-analysis. *Psychological bulletin*, 146(1), 30.

Renforcement en psychologie du développement

Responsable de l'UE : Nathalie Angeard

Objectifs : Approfondir les connaissances théoriques et méthodologiques actuelles dans le domaine de la psychologie du développement et des neurosciences cognitives développementales. Seront abordées de manière interdépendante et complémentaire les dynamiques typiques et atypiques (Troubles du spectre autistique, Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans Hyperactivité, déficit sensoriel) du développement neurocognitif (neuroéducation, prise de décision, métacognition) et socio-émotionnel (empathie et théorie de l'esprit) selon une perspective interculturelle.

Références bibliographiques :

Doulou, F., Piolino, P., & Angeard, N. A narrative review of virtual reality programs targeting executive functions and social cognition evaluation and/or rehabilitation in children with ADHD or ASD. *Frontiers in Psychology*, 16, 1583052.

Houdé, O., & Borst, G. (2018). Cerveau et Apprentissages. Paris : Nathan

Renforcement en psychologie expérimentale

Responsable de l'UE : Alain Guillaume

Objectifs : L'UE Renforcement vise à approfondir les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les savoir-faire en psychologie cognitive expérimentale en suivant une approche intégrative et applicative. Dans ce but, les enseignements tisseront des liens entre les différents processus cognitifs (ex : attention et mémoire ; émotion et contrôle cognitif ; cognition et action) en continuité avec les acquis des années précédentes. Des applications seront également présentées pour illustrer les domaines théoriques abordés ainsi que les nouvelles technologies d'exploration des mécanismes cognitifs (réalité virtuelle).

Contenu : Nous nous intéresserons notamment aux liens entre attention et encodage en mémoire, aux mécanismes d'apprentissage par renforcement, aux interactions entre cognition et émotion ainsi qu'entre cognition et action. Nous identifierons également les différentes composantes cognitives sous-jacentes de

la représentation du soi, et nous introduirons les nouvelles technologies appliquées à l'étude de la cognition (ex : réalité virtuelle). Les savoir-faire méthodologiques se centreront sur l'articulation entre la formulation d'hypothèses, les analyses correspondantes, et l'interprétation de ces analyses.

6)UE Renforcement 2 (18h TD, 3 ECTS)

Objectifs : L'objectif des renforcements est d'approfondir les concepts théoriques, méthodes d'étude, et outils des différentes sous-disciplines de la psychologie en favorisant une démarche active de l'étudiant en TD. Ces enseignements optionnels (1 option à choisir parmi 4) permettent une spécialisation progressive qui vient compléter les enseignements fondamentaux obligatoires dans chacune des sous-disciplines de la psychologie.

Contenu : Cet enseignement se compose de 4 options possibles :

- Renforcement en psychopathologie
- Renforcement en psychologie sociale
- Renforcement en psychophysiologie
- Renforcement en analyse statistique des données

[Renforcement en psychopathologie](#)

Responsable de l'UE : Cécile Flahault

Objectifs : Savoir définir une psychothérapie, réfléchir à la place du changement dans ce processus, découvrir plusieurs approches psychothérapeutiques, leur épistémologie, leurs méthodes et techniques, leurs objectifs et questionner leur évaluation.

Contenu : 2 séances théoriques sur l'histoire de psychothérapies, les définitions des psychothérapies et la question de leur évaluation. 10 séances consacrées à des exposés sur base de lectures proposées décrivant 10 approches psychothérapeutiques (leurs fondements, techniques, indications, critiques et évaluation de leur efficacité).

Mots-clés : Psychothérapies, Psychopathologie clinique, Approche intégrative, Changement.

Références bibliographiques :

- Bungener, C., Flahault, C., & Untas, A. (2016). Interventions psychothérapeutiques dans les maladies somatiques : Accompagner les patients et leurs proches. De Boeck Supérieur.
Cottraux, J. (2004) Les thérapies comportementales et cognitives. Paris:Masson.
Huber, W. (2005). Les psychothérapies. Quelle thérapie pour quel patient ? Paris: Armand Colin. Moro, M.-R., & Lachal, C. (2006). Les psychothérapies : Modèles, méthodes et indications ? Paris: Armand Colin.
Thurin, J.-M., & Thurin, M; (2007). Evaluer les psychothérapies. Méthodes et pratiques. Paris : Dunod.

[Renforcement en psychologie sociale](#)

Responsable de l'UE : Octavia Ionescu

Objectifs : Ce cours vise, d'une part, à approfondir la compréhension de phénomènes sociaux déjà abordés dans le cadre des enseignements de psychologie sociale de licence (les dynamiques de groupe, les stéréotypes, les conflits intergroupes) et d'autre part, à aborder des phénomènes habituellement examinés par d'autres sous-disciplines de la psychologie (la santé, la mémoire) sous un angle psycho-social et collectif.

Références bibliographiques :

- Yzerbyt, V., & Klein, O. (2019). Psychologie sociale. De Boeck Supérieur.
Oberlé, D. (2016). La dynamique des groupes. Presses universitaires de Grenoble.
Ogden, J. (2025). Psychologie de la santé. De Boeck Supérieur.

[Renforcement en psychophysiologie](#)

Responsable de l'UE : Arnaud Cachia

Objectifs : Ce cours propose une approche intégrative des phénomènes psychologiques, normaux et pathologiques. Il montre comment les processus mentaux dépendent de facteurs biologiques situés à différents niveaux du vivant — du gène aux réseaux cérébraux — en interaction constante avec l'environnement. Les étudiants acquièrent les bases de la génétique comportementale et découvrent les

méthodes utilisées en neurosciences intégratives pour relier ces différents niveaux d'analyse. Le cours présente les fondements de la génétique des comportements, les principales maladies d'origine génétique associées à des déficits cognitifs, ainsi que les bases génétiques de fonctions cognitives complexes. Une attention particulière est portée aux effets de l'environnement sur la plasticité cérébrale et aux mécanismes d'interaction entre gènes et environnement, notamment via l'épigénétique. Enfin, le cours propose une description multi-échelle des troubles psychiques, illustrant la complexité des déterminants biologiques et environnementaux du comportement humain.

Références bibliographiques : Knopik, V. S., Neiderhiser, J. M., DeFries, J. C., & Plomin, R. (2017). Behavioral genetics New York: Worth Publishers, Macmillan Learning ; Harden, K. P., & Tharaud, F. (2023). La Loterie génétique-Comment les découvertes en génétique peuvent être un outil de justice sociale. Les Arènes ;

[Renforcement en analyse statistique des données](#)

Responsable de l'UE : Joël Ageorges

Objectifs : Approfondir les aspects théoriques et les outils d'analyse de données déjà enseignés en Licence. Découvrir de nouvelles méthodes d'analyse est possible mais il ne s'agit que d'un objectif secondaire.

Afin d'atteindre l'objectif principal de consolidation des notions statistiques, l'outil numérique (tableur, logiciel statistique) est utilisé pour d'une part explorer certains aspects théoriques, d'autre part appliquer les méthodes d'analyse à des jeux de données issues des sciences psychologiques.

Mots-clés : distributions d'échantillonnage, Student, Fisher, analyse de la variance, régression linéaire, groupes indépendants, mesures répétées, analyse factorielle

Références bibliographiques : Howell, D., Yzerbyt, V., Bestgen, Y., Lefèvre, N., Bertrand, A. (2024). *Méthodes statistiques en sciences humaines*, 3^e édition. De Boeck.

[7\) UE TER2 Travail d'étude et de recherche 2 \(12h TD, 3 ECTS\)](#)

Coordinatrice de l'UE : Mélody Mailliez

Objectifs : Initiation à toutes les étapes de la recherche en psychologie, c'est-à-dire formulation d'une problématique, recherche documentaire, investigations "de terrain", analyse et interprétation de données, restitution de la recherche. Le travail demandé ne peut se réduire à un exposé ou à une fiche de lecture.

Contenu : Poursuite du travail de recherche original engagé au 1er semestre comprenant observations, entretiens, enquêtes ou expériences. Elaboration d'éléments d'analyse et d'interprétation. Cet ensemble d'activités aboutit à la rédaction d'un court rapport (voir brochure TER-L).

[8\) UE OP2 Option de psychologie 2 \(24h TD, 3 ECTS\)](#)

Coordinateur de l'UE : Théo Besson

Objectifs : Étudier et approfondir, avec un enseignant-chercheur, une thématique relevant d'un champ particulier de la psychologie. Aborder les questions inhérentes à cette thématique à la lumière des connaissances théoriques et données empiriques les plus récentes.

Contenu : Spécifique à l'option choisie (voir brochure des Options).

[9\) UE Stage \(12h TD, 6 ECTS\)](#)

Coordinatrice de l'UE : Maïa Guinard

Objectifs : Les deux objectifs principaux du stage sont l'observation de la diversité des pratiques professionnelles (psychologue et autres intervenants) et la mise en perspective des acquis théoriques avec la réalité du terrain, à partir de l'insertion dans une institution.

La durée du stage est de 105 heures (durée effective de 3 semaines), à répartir entre novembre et mai, en fonction des possibilités et contraintes des lieux d'accueil. Ce volume horaire devra être respecté. Le stage peut être effectué dans toute structure d'accueil (hôpitaux, milieux éducatifs, institutions d'accueil et de soin pour enfants, adultes, ou personnes âgées, associations, entreprises, cabinets de conseil, laboratoires de recherche, etc.).

Le tuteur de stage de l'organisme d'accueil n'est pas obligatoirement un psychologue, mais il doit être un professionnel salarié de l'établissement ou du service dans lequel l'étudiant va effectuer son stage. Toutefois, pour les stages cliniques effectués dans des institutions de soin, l'étudiant doit être encadré par un psychologue, un psychiatre ou un médecin spécialiste le cas échéant.

Contenu : Le stage fait l'objet d'un encadrement par un tuteur présent sur le lieu de stage ET d'un encadrement pédagogique au sein de l'université (1 séance collective avec le responsable de l'activité et 5 séances de 2h réparties sur l'année universitaire). La participation de l'étudiant à l'ensemble des séances d'encadrement pédagogique est obligatoire quelle que soit la date de début de stage. L'étudiant s'inscrira dans un groupe d'encadrement animé par un enseignant-référent spécialisé dans le thème optionnel choisi dans le cadre de l'UE Méthodes et Pratiques Professionnelles des Psychologues (MPPP).



PARTIE 3 :
Présentation de l'équipe
pédagogique et des
laboratoires

Organigramme de la scolarité et de la direction de la licence

Le service de la scolarité a pour mission d'assurer les actes de gestion administrative depuis l'arrivée de l'étudiant à l'université (candidature/inscription), en passant par l'organisation de son emploi du temps et de ses examens, à son départ dans la vie active (délivrance du diplôme). Le pôle licence accueille plus de 2350 étudiants (900 en L1, 850 en L2 et 600 en L3). Vous trouverez tous les contacts de la scolarité en suivant ce lien : <https://psychologie.u-paris.fr/formations-scolarite/contacts/>

Chaque année est sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant-chercheur directeur d'études qui préside les jurys de chacun des semestres. L'ensemble de la licence est sous la responsabilité d'une directrice de la licence de psychologie.

La directrice assure cette responsabilité avec les directeurs d'études et le conseil pédagogique de la licence. Ce dernier est composé de la direction de la Licence, d'un représentant enseignant-chercheur de chaque service d'enseignement, des responsables de la scolarité et de trois étudiants (un par année). L'équipe de direction de la Licence organise également des pré-rentrées chaque année de la Licence, participe aux Journées Portes Ouvertes de l'Université et à la Journée d'Immersion qui accueille chaque année plus de 800 lycéens.

Directrice Pédagogique du
parcours sciences psychologiques
Cyrielle DERGUY
cyrielle.derguy@u-pariscite.fr

Directrice des études Licence 1
Léa PLESSIS
lea.plessis@u-pariscite.fr

Directrice des études Licence 2
Marion BOTELLA
marion.botella@u-pariscite.fr

Directrice des études Licence 3
Sarah VIBERT
sarah.vibert@u-pariscite.fr

Responsable du Pôle Scolarité Licence :
Sophia Tarquin
resp-scolarite.licence.psych@u-pariscite.fr

Pôle Administratif Licence :
Morgane MASSON
sec-adm-licence.psych@u-pariscite.fr

Pôle Pédagogique Licence :
L1 : Abdoulhakim AHAMADA
abdoulhakim.ahamada@u-pariscite.fr
L2 : Anne-Noëlle LY
anne-noelle.ly@u-pariscite.fr
L3 : Naëlle RODRIGUES GONCALVES
naelle.rodrigues-goncalves@u-pariscite.fr